

Міністерство освіти і науки України
Сумський державний педагогічний університет імені А.С. Макаренка

VIVRE AU XXI^e SIECLE : MONDIALISATION, MIGRATION, TOURISME

Методичні рекомендації з читання
для студентів IV курсу

Суми
СумДПУ імені А.С. Макаренка
2022

УДК 811.133.1(072)

Б76

*Рекомендовано до друку рішенням Вченої ради
Сумського державного педагогічного університету імені А.С. Макаренка
(протокол № 9 від 19 травня 2022 року)*

Рецензенти:

О.В. Багацька – кандидат філологічних наук, доцент кафедри англійської філології та лінгводидактики;

В.М. Солощенко – кандидат педагогічних наук, доцент кафедри теорії та практики романо-германських мов.

Божко І. С., Боряк Н. О.

Б76 Vivre au XXI^e siècle : mondialisation, migration, tourisme : методичні рекомендації з читання для студентів IV курсу спеціальності 014 Середня освіта (Мова і література (французька)) / уклад. І. С. Божко., Н. О. Боряк. – Суми : СумДПУ імені А.С. Макаренка, 2022. – 72 с.

Методичні рекомендації складені відповідно до програми з дисципліни Практика професійно орієнтованого французького мовлення спеціальності 014 Середня освіта (Мова і література (французька)). Методичні рекомендації містять медійні та художні тексти, присвячені реаліям життя в двадцять першому сторіччі: глобалізації, міграції, туризму. До текстів подано завдання різного характеру, націлені на формування навичок читання та розширення словникового запасу.

УДК 811.133.1(072)

© Божко І.С., Боряк Н.О., 2022

© СумДПУ імені А.С. Макаренка, 2022

TABLE DES MATIERES

Ton voisin est étranger.....	4
Qu'est-ce que la mondialisation.....	6
Nous n'avons plus d'antipodes	8
Aspect économique de la mondialisation.....	13
Les « nouveaux murs » du monde, contrecoup de la mondialisation.....	14
* * *	21
Jeunes de France, votre salut est ailleurs : BARREZ-VOUS !.....	23
Réalités d'aujourd'hui. Couples mixtes	25
QUIZ : testez vos connaissances sur l'Union européenne !.....	29
Animal symbole de l'Europe	30
Migrant, émigré, exilé : quelles différences ?	32
La lettre de Nancy Huston	37
Quelle politique d'intégration en France ?	45
«Nous ne sommes pas égaux devant l'apprentissage d'une langue».....	48
Les Français et la francophonie	51
L'Afrique, phare de l'avenir du français	55
Les Français privilégient les loisirs aux grandes vacances.....	58
Pourquoi voyageons-nous ?	61

Ton voisin est étranger

Ton Christ est juif
Ta voiture est japonaise
Ton couscous est algérien
Ta démocratie est grecque
Ton café est brésilien
Ton chianti est italien

Et tu reproches à ton voisin d'être un étranger

Ta montre est suisse
Ta chemise est indienne
Ta radio est coréenne
Tes vacances sont tunisiennes
Tes chiffres sont arabes
Ton écriture est latine

Et tu reproches à ton voisin d'être étranger

Tes figues sont turques
Tes bananes viennent du Cameroun
Ton saumon vient de Norvège
Ton Tchantchès vient de Liège
Uilenspiegel vient de Damme
Du Zaïre vient ton tam-tam

Et tu reproches à ton voisin d'être un étranger

Tes citrons viennent du Maroc
Tes litchis de Madagascar
Tes piments du Sénégal
Tes mangues viennent du Bangui

Tes noix d'coco d'Côte d'Ivoire
Tes ananas d'Californie

Et tu reproches à ton voisin d'être un étranger

Ta vodka vient de Russie
Ta bière de Rhénanie
Tes oranges d'Australie
Tes dattes de Tunisie
Ton Gulf-Stream vient des Antilles
Tes pommes de Poméranie

Et tu reproches à ton voisin d'être un étranger

Ton djembe vient de Douala
Ton gingembre vient d'Ouganda
Ton boubou vient d'Tombouctou
Tes avocats du Nigéria
Tes asperges viennent du Chili
Ton ginseng vient d'chez Li Peng

Et tu reproches à ton voisin d'être un étranger

Julos Beaucarne

1. Quel est le message de ce texte ?

.....

2. Cette chanson exprime bien l'idée de la mondialisation. Essayez de donner votre propre définition de la mondialisation.

.....

3. Montrez les pays mentionnés dans la chanson sur la carte. Lesquels sont francophones ? Préparez une présentation à propos d'un pays francophone mentionné dans la poésie.

Qu'est-ce que la mondialisation

Depuis le début des années 1990, la « mondialisation » désigne une nouvelle phase dans l'intégration planétaire des phénomènes économiques, financiers, écologiques et culturels. Un examen attentif montre que ce phénomène n'est ni linéaire, ni irréversible.

« Avant, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres. » La constatation est banale, hormis le fait que celui qui la formule, Polybe, vivait au II^e siècle avant J.-C. La mondialisation, cette création d'un espace mondial interdépendant, n'est donc pas nouvelle. Certains la font remonter à la diffusion de l'espèce humaine sur la planète...

Dès l'Empire romain, une première mondialisation s'est organisée autour de la Méditerranée. Mais il faut attendre les dernières grandes découvertes, au XVI^e siècle, pour assurer la connexion entre les différentes sociétés de la Terre et la mise en place d'une « économie-monde ».

Entre 1870 et 1914 naît un espace mondial des échanges : ouverture de nouvelles routes maritimes, avec le percement du Canal de Suez et de Panama, doublement de la flotte marchande et extension du chemin de fer, multiplication par six des échanges, déversement dans le monde de 50 millions d'Européens, qui peuplent de nouvelles terres et annexent d'immenses empires coloniaux... La naissance de la mondialisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui a commencé il y a un siècle et demi.

Mais le processus n'est pas linéaire : la première guerre mondiale puis la grande dépression des années 30 font que la mondialisation n'est plus à l'ordre du jour jusqu'à la seconde guerre mondiale. La guerre froide et la constitution des blocs figent le monde pendant près d'un demi-siècle.

La mondialisation actuelle est à la fois une idéologie – le libéralisme –, une monnaie – le dollar –, un outil – le capitalisme –, un système politique – la démocratie –, une langue – l'anglais.

La mondialisation actuelle est d'abord et avant tout une globalisation financière, avec la création d'un marché planétaire des capitaux et l'explosion des fonds spéculatifs. Grâce aux liaisons par satellite, à l'informatique et à

Internet, la mondialisation se traduit par l'instantanéité des transferts de capitaux d'une place bancaire à l'autre.

Mais l'apparente unification de l'espace planétaire cache de profondes disparités. Les espaces moteurs de la mondialisation appartiennent à « l'archipel métropolitain mondial, une toile de grandes mégapoles essentiellement localisées au sein de la Triade : Etats-Unis, Europe, Japon qui sont reliées entre elles par des réseaux.

Loin d'abolir l'espace, la mondialisation redonne au contraire toute leur force aux singularités locales. L'incertitude face aux mutations du monde, la rapidité des changements suscitent en réaction une réaffirmation des identités locales, une réactivation des communautés d'appartenance.

Absence d'une gouvernance et de régulateurs mondiaux, grand retour des Etats et du local, la mondialisation est ainsi en train de se muer imperceptiblement en « glocalisation », juxtaposition à l'infini de politiques locales.

En ce début du XXI^e siècle, la mondialisation se trouve, ainsi, paradoxalement en recul. Comme si elle n'avait constitué qu'une phase historiquement datée dans l'histoire de l'humanité.

Sylvie Brunel, géographe et économiste à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, *Sciences humaines*, n° 180, février 2007.

1. Lisez le texte et donnez un titre à chaque étape de la mondialisation.
 - Empire romain : ...
 - XVI^e siècle : ...
 - Entre 1870 et 1914 : ...
 - Pendant les deux guerres mondiales et la « guerre froide » : ...
 - Actuellement : ...
2. Notez les cinq mots-clés liés à la mondialisation actuelle.
3. Expliquez le mot « glocalisation ».
4. Pour Sylvie Brunel, la mondialisation :
 - a. fait des avancées spectaculaires.

b. fait déjà partie du passé.

Justifiez par une phrase du texte.

Nous n'avons plus d'antipodes

Le monde où nous vivons aurait pu être autre. L'étude des interactions économiques, historiques et géographiques permet de mieux comprendre pourquoi l'Europe, un petit cap excentré de l'Eurasie, a imposé en cinq siècles une vision uniforme et inégalitaire de la mondialisation.

Thé, café ou chocolat ? Cette question classique du matin est née au début du XVIII^e siècle dans les classes aisées de l'Ouest de l'Europe, avant de se diffuser au-delà de l'Occident. Débuter la journée par un premier repas organisé autour d'une de ces boissons dopantes que l'on sucre peut sembler passablement anecdotique. Pourtant, ce geste familier rappelle quotidiennement la construction inégalitaire du Monde initiée au XV^e siècle.

Si les Européens quittèrent alors leur continent, c'est qu'ils recherchaient de nouvelles routes de la soie et des épices. Certains produits leur devinrent ensuite indispensables, en particulier le sucre. Or la canne, comme le caféier, le cacaoyer ou le théier d'ailleurs, ne supporte pas le climat tempéré. D'où la mainmise indispensable sur des lieux situés sous les tropiques, pas trop loin de l'Europe, lieux qui nécessitaient l'importation forcée de main-d'œuvre servile. Inversement, les régions tempérées lointaines n'intéressent que médiocrement les colonisateurs jusqu'à l'explosion démographique du Vieux Continent au XIX^e siècle, moment où les « pays neufs » deviennent des prolongements européens.

Cette quête de l'altérité zonale laissa au milieu du XX^e une marque géographique frappante : lorsque s'imposa l'idée de tiers-monde, il s'avéra que les pays sous-développés étaient alors très majoritairement situés dans la zone intertropicale, le « Sud ». Cet héritage s'est d'ailleurs vite révélé hétérogène : les pays pauvres d'Asie orientale, les plus éloignés des anciennes métropoles, « émergent » à des degrés divers dans l'économie mondiale dès les années 1970-1980. C'est même cette apparition d'un pôle développé non occidental qui fait prendre conscience de la mondialisation. La

manière dont le Monde fut construit à partir des grandes découvertes est donc largement responsable de sa géographie contemporaine. Même si, aujourd'hui, des héritages plus anciens ressurgissent.

La matrice du monde moderne

En 1985, l'économiste japonais Ohmae Kenichi invente la formule commode de « triade » pour décrire la nouvelle polarisation du Monde. Cette formule a eu un avantage : elle soulignait le bouclage du Monde, le fait que, pour la première fois, le centre du Monde était devenu un anneau, comme l'illustre la continuité temporelle de la bourse mondiale. Le poids croissant du Japon, l'émergence des nouveaux pays industrialisés (NPI) et, surtout, la montée en puissance spectaculaire de la Chine rappellent des réalités beaucoup plus anciennes qu'une hiérarchie économique entre les Occidentaux et le reste du Monde. [...]

S'il est un phénomène intellectuel intéressant provoqué par la mondialisation contemporaine, c'est bien celui d'avoir « connecté » les différents lieux de l'Histoire, d'avoir fait glisser vers le haut le curseur sur l'échelle géographique. L'ensemble de l'Ancien Monde, du Nord du Sahara à la mer de Chine, devient donc un objet intellectuel important, la matrice du monde moderne. [...]

Avec le développement de toute la façade pacifique de l'Ancien Monde, c'est un héritage d'une autre dimension qui resurgit. Tout le chapelet de sociétés effectivement connectées, dont l'Antiquité méditerranéenne puis l'Europe médiévale ne formaient que l'extrémité occidentale, ne peut plus apparaître uniquement comme un ensemble d'anciennes civilisations plus ou moins rétives à la modernité, objets de l'orientalisme. En épaississant ainsi son passé, le Monde contemporain multiplie et diversifie ses héritages. Il ne les enferme pas dans des cadres étanches de civilisations qui s'entrechoquent. [...]

La capture de l'Amérique, un avantage décisif

Le point essentiel qui donne, un temps, l'avantage au « Vieux Continent », découle de la capture de l'Amérique qui lui échet. [...] Alors qu'ailleurs, en Afrique, en Inde, en Chine, au Japon, les Européens, jusqu'au

XVIII^e siècle, peinent à fixer quelques comptoirs et ne peuvent guère que s'insérer dans les circuits locaux pour y greffer leur commerce, en quelques décennies ils ont pu se rendre maîtres d'immenses territoires transatlantiques. [...]

S'il n'est donc pas excessif de mettre en relation colonisation et révolution industrielle au centre du système, il est prudent de distinguer deux phases : globalement, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, c'est l'exploitation de ses périphéries qui donne progressivement l'avantage à l'Europe ; puis c'est l'avance acquise par les colonisateurs qui leur permet, durant quelques décennies, de s'offrir une grande partie du Monde. Les moyens démographiques, militaires et économiques des Occidentaux, entre 1850 et 1930 environ, représentent un tel différentiel par rapport aux autres sociétés qu'ils ont pu construire une vision du Monde dans laquelle ils représentent la forme la plus avancée d'un progrès linéaire, destiné à se répandre à toute l'humanité.

Or l'empreinte de cette seconde colonisation semble peu pérenne. Si l'héritage britannique au nord de l'Amérique ou ibérique au sud du Rio Grande est à la fois ancien et durable, les traces néerlandaises en Indonésie ou françaises en Indochine sont presque effacées. [...]

Le temps du Monde est long

L'importance acquise par le Japon naguère, la Chine hier, l'Inde aujourd'hui, sans doute demain l'Iran, le monde arabe, la Turquie et quelques autres sociétés – ce qu'il est convenu de nommer en jargon diplomatique la « multipolarisation » – ramènent l'Union européenne, les États-Unis et la Russie, bref les très grands acteurs d'hier, à des rôles plus modestes. Il n'en reste pas moins que la marque initiale de l'Europe dans la construction du niveau mondial n'est pas prête de s'effacer. Nous en revenons à notre petit-déjeuner. Les rythmes de vie, les coutumes vestimentaires, les manières d'habiter, bref toutes les normes mondialisées de la vie quotidiennes, même si elles peuvent être localement battues en brèche, ont une histoire enracinée dans l'Occident.

Plus profondément, les concepts scientifiques, les valeurs morales et artistiques – et d’ailleurs les notions même de science ou d’art– ont des formes profondément occidentales qu’il est juste, pour mieux comprendre et gérer le Monde, de s’efforcer de les rendre plus universelles. Pour cela, l’histoire du Monde ne peut que décentrer ses perspectives, décoloniser pourrait-on dire sa périodicité en mettant l’accent sur l’ensemble des interactions à l’œuvre dans le temps très long dont les « temps modernes » des Occidentaux ne sont qu’un élément régional.

Le Monde est devenu présent. Il n’y a pas si longtemps, il était loin, très loin, au-delà des horizons, comme désir d’aventures, projection de peurs intimes ou promesse de nouveautés radicales qu’on ne savait concevoir autrement que comme des formes de notre passé. Les autres étaient un nous inversé. Aujourd’hui les deux bords de l’horizon se sont rejoints, il n’est plus d’île mystérieuse. Le Monde restreint impose des diversités qu’on ne veut pas voir, des relations qu’on n’est plus sûr de choisir. Il n’y a pas encore si longtemps – un siècle, c’est peu pour l’histoire de l’humanité–, ce monde semblait plein de certitudes aux Occidentaux qui le façonnaient à leur image. Moins qu’ils le croyaient, mais suffisamment tout de même pour rester encore aujourd’hui le moule trop restreint de l’universel. [...]

Christian Grataloup

Sciences Humaines N° 185

1. Quel autre titre pourrait convenir au texte ?

- a. Les pays émergents.
- b. Les inégalités dans le monde.
- c. Les colonisations européennes.
- d. L’influence de l’Occident sur le monde.

2. Que veut dire Christian Grataloup lorsqu’il écrit : « Le monde où nous vivons aurait pu être autre ». Expliquez avec vos propres mots.

.....

3. Pourquoi l’esclavage s’est-il développé dans les tropiques ?

.....

4. D'après Christian Grataloup, le développement de la colonisation au XIXe siècle est notamment lié ...

- a. au désir de domination des empires européens.
- b. à l'augmentation du nombre d'habitants en Europe.
- c. au besoin de débouchés commerciaux hors d'Europe.

Justifiez votre réponse.

5. Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

- a. La division entre les pays développés au Nord et les pays sous-développés au Sud existe encore aujourd'hui. V/F
- b. L'idée de mondialisation apparaît avec le développement économique de certains pays d'Orient. V/F

6. D'après l'auteur, quel avantage présente le terme de « triade » apparu dans les années 1980 pour décrire l'organisation du monde ? Expliquez avec vos propres mots.

7. Dites si c'est vrai ou faux et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

- a. La tendance actuelle en Histoire est de montrer que toutes les civilisations sont liées. V/F
- b. C'est toujours la vision occidentale de l'Histoire du monde qui domine actuellement. V/F

8. Selon Christian Grataloup :

- a. quels facteurs ont permis à l'Europe de dominer les autres continents entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle ?
- b. quelle est la conséquence de cette domination ?
- c. cette domination existe-t-elle aujourd'hui ?

9. La « multipolarisation » signifie que...

- a. le monde est dominé par quelques grandes puissances économiques.
- b. les pays dominants sont de plus en plus éloignés géographiquement.
- c. de nouveaux pays viennent concurrencer les anciennes puissances économiques.

10. D'après l'auteur :

- a. pourquoi faut-il « rendre (les notions de science et d'art) plus universelles » ?
- b. comment faut-il s'y prendre ?

11. Quelle vision du monde actuel Christian Grataloup donne-t-il à la fin du texte. Expliquez avec vos propres mots.

Aspect économique de la mondialisation

Lisez ces affirmations et expliquez si elles illustrent des aspects positifs ou négatifs de la mondialisation. Dans le cas où vous hésitez, expliquez la raison de votre hésitation en quelques phrases.

1. La mondialisation fait accroître les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays mis en concurrence : ceux qui peuvent s'insérer dans le secteur mondialisé ne peuvent le faire qu'à la condition que soit préservé leur bas niveau de salaires ; quant aux autres, ils perdent leurs emplois, leurs revenus, et sont privés des moyens de satisfaire leurs besoins élémentaires.
2. La libre circulation du capital et le bas niveau des salaires est un avantage pour les entreprises, qui deviennent ainsi plus compétitives.
3. La mondialisation installe «l'insécurité économique» : flexibilité du travail, précarité et chômage. Les individus ne maîtrisent plus leur destinée et sont soumis aux caprices d'une évolution économique qu'ils ne contrôlent pas.
4. La flexibilité du travail et les contrats précaires permettent aux entrepreneurs de disposer d'une main d'œuvre abondante.
5. Grâce à la mondialisation, certains pays qui étaient pauvres sont devenus dynamiques et prospères, se sont ouverts à la démocratie et ont amélioré les conditions de travail.

6. Les crises économiques ont des effets plus importants car l'économie des différents pays est interdépendante.
7. Certaines entreprises publiques par des privatisations partielles ont pu se battre à armes égales avec des entreprises privées et ont vu s'accroître leurs bénéfices.
8. La mondialisation a entraîné un progrès technique remarquable qui permet de vivre dans le confort.
9. Suite à la mondialisation, certains pays surconsomment et sabotent l'environnement.
10. Les riches s'enrichissent et les pauvres deviennent plus pauvres dans certains pays en raison de la mondialisation de l'économie.

Trouvez la définition des acronymes et des mots suivants et expliquez comment ils sont liés à la mondialisation.

1. PECO
2. BRIC(S)
3. PIGS
4. G7
5. LES 4 DRAGONS/TIGRES D'ASIE
6. ANTIMONDIALISTES
7. ALTERMONDIALISTES
8. PRIVATISATION
9. DÉLOCALISATION
10. FUSION ACQUISITION

Les « nouveaux murs » du monde, contrecoup de la mondialisation

Depuis la chute du mur de Berlin, de nouvelles barrières et clôtures ont fleuri à travers le monde. Entre repli identitaire, souverainisme, ou besoin réel de sécurité, ces nouvelles « frontières » racontent notre époque.

La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, et dans son sillage la chute du « rideau de fer » et du régime communiste, était aussi censée inaugurer le début d'une ouverture, d'une nouvelle ère d'échanges et de libre

circulation. Des murs pour séparer un peuple ou des peuples ? « Plus jamais ça! », clamait-on.

Aujourd'hui, c'est pourtant tout l'inverse qui se produit. En 1989, on comptait 11 murs de séparation sur la planète. Aujourd'hui, les estimations oscillent entre 20 et 71, selon que l'on prenne en compte les simples clôtures de barbelés ou les seuls murs en "dur"... sans compter les nombreuses barrières de séparation en cours d'édification.

Certains « murs » sont les stigmates de conflits frontaliers ou des lignes de cessez-le-feu. D'autres, plus nombreux et plus récents, se sont érigés contre l'insécurité, le terrorisme ou encore contre les flux de l'immigration illégale. Bien loin du « modèle berlinois », ils racontent les nouveaux défis de notre époque. Après avoir été « séparé en deux » pendant la Guerre froide, le monde multipolaire a généré de nouvelles angoisses : celle d'un monde sans limites, sans frontières, en proie au chaos et à l'insécurité. Entre repli identitaire, retour aux souverainismes, besoin réel de sécurité, ou simple recherche de tranquillité, ces murs ne cessent de fasciner, suscitant autant de critiques que d'intérêts de la part des politiques et hommes d'affaires.

Chypre, Corée... d'autres conflits « gelés »

En réalité, ces nouvelles forteresses n'ont pas grand-chose à voir avec le mur de Berlin. « *C'était un mur à part*, estime Claude Quétel, auteur de *L'histoire des murs* (Tempus Perrin, 2014). *Le mur de Berlin était davantage une frontière politique. En outre, son objectif était d'empêcher la population de RDA d'en sortir. Aujourd'hui, la plupart des murs ont plutôt vocation à dissuader les populations d'entrer sur un territoire.* »

Autre stigmaté de la Guerre froide, le tracé actuel de la frontière fortifiée de 238 km entre la Corée du Nord et la Corée du Sud remonte à 1953, date de l'armistice de la guerre de Corée, bien avant la construction du Mur de Berlin (1961). Elle correspond davantage à une ligne de cessez-le-feu d'un conflit "gelé", située au milieu d'une zone démilitarisée : un *No man's land* de 4 km de large, fermé par un double mur de 2 à 3 mètres de haut. Il s'agit de la frontière la plus large et la plus hermétique au monde. Au sud, 400.000 soldats sont stationnés en permanence, avec, en retrait, 30.000

hommes de l'armée américaine. Au nord, 700.000 soldats patrouillent, avec 8000 pièces d'artillerie et 2000 chars.

En Europe, la ligne verte de Chypre fait de Nicosie la dernière capitale séparée en deux du monde. Il ne s'agit pas d'un mur à proprement parler, mais davantage de barbelés, de barils, d'un grillage et de sacs de ciment.

En 1960, Chypre devient une république indépendante avec un président grec et un vice-président turc. Le 20 juillet 1974, craignant une union de Chypre avec la Grèce, son ennemi historique, après un coup d'État, l'armée turque envahit l'île et s'empare de la partie nord. Là où elle s'arrête, l'armée turque installe de facto une frontière... La « ligne verte » de 180 km coupe l'île en deux d'est en ouest. Au sud, la République de Chypre. Au Nord, ce qui deviendra en 1983 la « République turque du nord de Chypre », reconnue seulement par Ankara.

Contre l'immigration, le retour du souverainisme

La plupart des « nouveaux murs » sont le reflet d'un « contrecoup de la mondialisation », analysent la plupart des spécialistes du sujet. Ils ont été construits vers le début des années 2000 contre le terrorisme ou pour limiter les flux migratoires. « *On a sous-estimé le fait que les opinions publiques n'étaient pas forcément prêtes à ce grand mouvement de libération du commerce et de la circulation des personnes, d'où l'idée d'un choc en retour* », décrypte Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique et auteur avec Delphine Papin de *L'Atlas des frontières. Murs, migrations, conflits* (Les Arènes, 2016). « *Or, le souverainisme et le nationalisme affectionnent particulièrement les barrières, qu'elles soient physiques ou douanières* », relève le politologue.

L'une de ses plus célèbres illustrations est le mur situé à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, plus longue barrière en devenir du monde contre l'immigration clandestine. Longue de 1300 km, sa construction commence en 2006, avec la signature, par George W. Bush, du *Secure Fence Act*. Composée de cylindres d'acier de 8 mètres de haut, de grillages et de béton, elle est équipée de nombreuses caméras et détecteurs de mouvements, sans compter ses 1800 tours de contrôle et les 18.000 hommes

de la *Border Patrol* qui en assurent la surveillance. Malgré cela, des hommes continuent de franchir le mur à l'aide d'échelles ou en perçant des trous.

Promesse phare de la campagne 2016 de Donald Trump, le renforcement et prolongement du mur tout au long de la frontière mexicaine peine à se concrétiser, le Congrès refusant de débloquer les fonds nécessaires à son financement.

De nombreux autres murs « anti-immigration » existent dans d'autres régions du globe, comme la « plus grande barrière au monde », située entre l'Inde et le Bangladesh (3200 km), ou le rempart de 2700 km au Sahara occidental, même s'il trouve son origine dans un conflit territorial (entre le Maroc et les indépendantistes sahraouis).

L'espace Schengen menacé ?

Ailleurs en Europe, de nombreux autres remparts s'érigent contre l'immigration illégale. L'exemple le plus significatif se situe à Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles situées sur la côte méditerranéenne du Maroc. Entre 1998 et 2001, l'Espagne s'est doté de barrières pour protéger ses enclaves face aux migrants qui transitent par le Maroc pour gagner l'Europe, mais aussi lutter contre la contrebande et le trafic de drogue. Malgré cela, des dizaines de milliers de migrants continuent chaque année de forcer la barrière.

Outre cet exemple célèbre, de nombreuses autres barrières anti-migrants ont surgi ces dernières années sur le Vieux continent : en Hongrie, le long de la frontière avec la Serbie et de la Croatie ; en Grèce puis en Bulgarie à leur frontière avec la Turquie.

Et même en France, un « mur de protection anti-migrants » a été construit à Calais, entièrement financé par le Royaume-Uni. Face à cette prolifération de barrières, beaucoup se sont érigés contre ce qu'ils ont vu comme une violation de l'espace Schengen. Faux, estime Michel Foucher, géographe, diplomate et auteur de *Le retour des frontières* (CNRS, 2016): « *La Convention Schengen autorise à rétablir des contrôles en cas de crise. Un État a le droit de contrôler ses frontières* ».

« Colmater des angoisses » ou besoin réel de sécurité

Ces nouveaux murs illustrent aussi un besoin croissant de sécurité, réel ou du moins ressenti comme tel.

Si elle s'inscrit également dans le cadre d'un conflit territorial, la « barrière de sécurité » construite par Israël en Cisjordanie a débuté en 2002 dans l'objectif de juguler le terrorisme. Or, son édification a réduit drastiquement le nombre d'attentats réussis en Israël, s'accordent à dire la plupart des spécialistes.

En septembre 2014, l'Arabie Saoudite s'est elle-même lancée dans la construction d'une « grande muraille » de plus de 950 km, le long de sa frontière avec l'Irak, contre la progression de l'État islamique.

Pour autant, de nombreuses barrières de sécurité ou anti-immigration *« ont pour véritable finalité de mettre en scène une image rassurante de l'État aux yeux de ses ressortissants »*, estime l'historien Claude Quétel. *« La mondialisation fait peur au citoyen lambda »*, renchérit Alexandra Novosselof, chercheuse senior à l'*International Peace Institute de New York* et auteure de *Des murs entre les hommes* (La documentation française, 2015). *« Pour un État, censé assurer le monopole du contrôle de la sécurité, perdre le contrôle n'est jamais bon. L'une des fonctions de ces murs est de reprendre le contrôle »*. C'est aussi le constat de Michel Foucher : *« La mise en scène frontalière vise souvent à colmater une angoisse de la société occidentale, saturée d'images sur les bruits et les fureurs du monde »*, estime-t-il.

Mais le spécialiste des frontières va plus loin encore : *« Les frontières posent la question des limites. Dans la globalisation économique, financière, des idées et des représentations, les limites s'effacent et c'est très angoissant. Cela devient une question anthropologique plus que géopolitique : il y a un besoin de distinction entre le dedans et le dehors, les "autres" et "nous" »*.

Les « gated communities » et le marché des murs

Un autre type de « mur », encore minoritaire mais de plus en plus en vogue, a également fait son apparition en Europe : venues du continent américain (d'abord aux États-Unis puis en Amérique latine), les « gated

communities », résidences fermées ou sécurisées, florissent en Europe. Cette fois, des communautés vont choisir de « s'enfermer » de leur propre gré pour s'assurer sécurité et tranquillité, ceignant des quartiers entiers. Réservé autrefois aux populations aisées, le phénomène gagne cette fois la classe moyenne, constate Claude Quétel.

Sans être de véritables « villes dans la ville » comme sur le continent américain, des résidences totalement fermées ont ainsi gagné la France, comme à Cagnes-sur-Mer ou dans Paris, avec la Villa Montmorency dans le 16^e arrondissement. « *C'est aussi une façon de "vivre-ensemble". Dans ces espaces, il y a souvent des chartes de bonne conduite pour garantir les bonnes règles du savoir-vivre* », décrit l'historien.

Barrières anti-terrorisme, clôtures anti-migrants ou quartiers résidentiels constituent aussi « un marché considérable », relève le géographe Michel Foucher qui invite à ne pas sous-estimer la « dimension industrielle » des murs : « *Les Israéliens ont exporté leurs techniques de surveillance électroniques aux États-Unis, en Inde...* ».

Des réponses, pas des solutions

Beaucoup de contempteurs des murs remettent en cause leur efficacité. « *Le tout sécuritaire est une logique court-termiste* », juge ainsi Alexandra Novosselof, qui pointe aussi les « paradoxes » des murs, « *à la fois symboles de la puissance et de l'impuissance de l'État, dépourvu face à l'immigration et au terrorisme* ».

Bruno Tertrais n'est pas du même avis : « *Il y a deux erreurs à ne pas commettre : voir le mur comme une panacée, une solution facile et visible. Et penser que les murs n'ont aucune efficacité. Beaucoup limitent et canalisent les flux migratoires* ». Pour Claude Quétel, une autre erreur serait de voir ces murs comme des solutions alors qu'ils ne sont que « des réponses ».

« *Je crois que les murs ont un bel avenir, prédit Bruno Tertrais. De là à dire que dans 30 ans, on les multipliera toujours... L'ouverture ou l'abaissement des frontières est un peu un mouvement d'accordéon.* » Avec les nouvelles technologies, d'autres murs, plus virtuels, pourraient venir

concurrer les forteresses de béton ou de barbelés. Mais rien de tel qu'un mur physique pour rassurer une population demandeuse.

Bénédicte Lutaud

Le Figaro, le 7 novembre 2019

1. A quoi servent les murs et les frontières ? Ayant lu **tout l'article**, reformulez les idées de l'auteur, exprimez votre opinion.

.....
.....
.....

2. En quoi consiste la particularité du mur de Berlin ? (en comparaison avec d'autres murs)

.....

3. **Vrai ou faux ?**

a. Le mur entre la Corée du Nord et la Corée du Sud n'est surveillé que du côté de la Corée du Nord.

b. La « République turque du nord de Chypre » n'est reconnue que par la Turquie.

c. La capitale du Chypre est la seule dans le monde à être séparée en deux.

d. L'idée de bâtir le mur entre les Etats-Unis et le Mexique appartient à Donald Trump.

e. Si l'Etat a signé la Convention de Shengen il n'a pas le droit de construire des murs sur ses frontières, c'est la violation de l'espace Shengen.

f. Aujourd'hui c'est surtout les plus riches qui s'enferment dans les résidences fermées ou sécurisées.

4. **Lequel de ces murs est le plus long ?**

a. entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

b. entre les Etats-Unis et le Mexique.

c. entre l'Inde et le Bangladesh.

d. entre l'Arabie Saoudite et l'Irak.

5. **Expliquez les mots (en donnant des synonymes s'il est possible) et reformulez les expressions qui suivent :**

- réduire drastiquement
- colmater des angoisses
- juguler le terrorisme
- une enclave
- une panacée
- la prolifération
- un conflit « gelé »
- les règles de savoir-vivre
- un citoyen lambda.....
- No man's land*
- les « *gated communities* »
- 6. Relevez du texte le lexique lié à la guerre.

.....

.....

7. Relisez la dernière partie de l'article (« Des réponses, pas des solutions ») et exprimez votre vision des murs dans l'avenir. Ecrivez une rédaction de 150 mots environ.

* * *

L'ancien vice-président de la Banque mondiale se soucie désormais aussi de morale : devenu économiste à l'université d'Oxford, Ian Goldin défend l'ouverture des frontières pour des raisons « tant éthiques qu'économiques ». Selon lui, les mouvements de population profitent aux pays d'accueil, à ceux de départ et donc à la croissance économique. L'évolution démographique rendrait même inéluctable la disparition des entraves à la liberté de circulation : « Les migrations sont une force naturelle et irrépressible qui va s'intensifier lors des prochaines décennies [...]. Mondialisation et migration sont des processus entremêlés qui mènent l'humanité vers un même avenir cosmopolite où les individus, les biens, les idées et les capitaux pourront traverser plus librement les frontières nationales. »

Coécrit avec Geoffrey Cameron et Meera Balarajan, *Exceptional People* passe en revue les effets positifs des migrations internationales, chiffres à

l'appui. Dans les pays développés, les travailleurs étrangers qualifiés soutiennent l'innovation : la moitié des start-up de la Silicon Valley sont dirigées par des migrants, et 64 % des brevets déposés par General Electric l'ont été par des expatriés. Quant aux travailleurs peu qualifiés, ils « stimulent la croissance économique [...] en acceptant des emplois considérés comme peu attractifs par les autochtones » dans le bâtiment, les services à la personne ou l'hôtellerie-restauration, c'est-à-dire des secteurs qui ne peuvent pas être délocalisés.

Mais, sous prétexte qu'il faudrait raisonner sur le long terme et considérer les bénéfices indirects, les auteurs d'*Exceptional People* minimisent délibérément les effets négatifs de la pression du travail immigré sur les rémunérations. [...] « Dans les années 1980 et 1990, les villes américaines qui avaient les plus forts taux d'immigration ont vu diminuer le prix des services de ménage, de jardinage, de garde d'enfants, de teinturerie et des autres services qui mobilisent une grande quantité de travail humain. »

Le tarif réduit des femmes de ménage console-t-il vraiment les employés qui voient leurs salaires baisser.

Benoît Bréville, *Le Monde diplomatique*

Lisez l'article et répondez

1. Quel est l'ouvrage présenté dans cet article ?
2. Donnez le parcours professionnel de l'auteur principal du livre.
3. Quel est le thème général du livre ?
4. Quelle est la thèse défendue dans l'ouvrage ?
 - les méfaits de la libre circulation des travailleurs.
 - les bienfaits de la mobilité de la main-d'œuvre.
 - les avantages et les inconvénients de la libre circulation.

Vocabulaire

a. Donnez des synonymes dans le contexte pour les mots suivants :

- « inéluctable »
- « entraves »
- « irrépressible »
- « cosmopolite »

- b. Expliquez ce que sont des « brevets déposés » dans le cadre des innovations.
- c. Quelle différence faites-vous entre « autochtones » et *indigènes* ou *nationaux* ? (Aidez-vous d'un dictionnaire).
- d. Comment interprétez-vous : « les secteurs qui ne peuvent pas être délocalisés » ? Quel est le sens du nom « délocalisations » dans le contexte du travail aujourd'hui ?

Relisez l'article et répondez.

1. Relevez la phrase qui remet en question la thèse des auteurs.
2. Dans cette phrase, quelle conjonction de cause renforce la critique ?
3. Relevez et classez les aspects positifs et négatifs en lien avec la libre circulation des travailleurs présentés par Benoît Breuille.

Positifs	Négatifs
Soutien de l'innovation

4. Quel est le ton adopté dans la première et la dernière phrase de l'article ?
5. Donnez un titre à cet article qui illustre les deux aspects traités : thèse et critique.

Jeunes de France, votre salut est ailleurs : BARREZ-VOUS !

Jeunes de France, ceci n'est pas une incitation à l'évasion fiscale mais à l'évasion tout court.

Comme on dit au Maghreb et dans les quartiers les plus défavorisés de France, vos aînés vous prennent pour « des ânes sans oreilles » (« *khmar bla ouidenine* »). Leurs beaux discours dissimulent de plus en plus maladroitement une vérité bien embarrassante : vous vivez dans une gérontocratie, ultra-centralisée et sclérosée, qui chaque jour s'affaisse un peu plus. [...] Comment qualifier autrement un système qui, depuis maintenant plus de trente ans, s'accommode du fait qu'un jeune sur quatre, quasiment, se trouve au chômage (dans bon nombre des quartiers évoqués plus avant,

c'est plutôt un sur deux) et dans lequel, de manière générale, on renâcle encore à confier des responsabilités d'encadrement à qui que ce soit de moins de quarante, voire cinquante ans... ?

Sachez-le. Une société qui traite sa jeunesse de pareille manière est une société en déclin.

[...] Par-delà les chocs qui font tanguer le navire planétaire, un grand Rééquilibrage est à l'œuvre : pour la première fois depuis cinq cent ans, des hommes blancs d'un certain âge, issus d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, ne président plus seuls – ce sera de moins en moins le cas – aux destinées du monde. [...]

Grandissant dans la France des Trente Glorieuses¹, vos aînés ont connu l'âge d'or. Aujourd'hui, c'est au tour des Brésiliens, des Chinois, des Sénégalais et des Colombiens, chacun avec leurs problèmes et défis, bien évidemment, mais unis par cette fois en l'Avenir qui caractérise les puissances et devenir.

Jeunes de France, tirez-en votre parti : votre salut est, littéralement, ailleurs. Non pas dans la fuite, en quittant un pays dont les perspectives économiques sont moroses mais en vue de vous désaltérer et de vous réinventer pour revenir riches d'expériences nouvelles, imprégnés de la créativité et de l'enthousiasme qui fleurissent aujourd'hui aux quatre coins du monde, ayant fait les rencontres qui vous changeront avant que vous n'en fassiez profiter la France.

N'hésitez plus, choisissez une destination où le monde est en train de se faire, là, tout de suite, qui ce soit Tbilisi, où la ministre de l'Economie, la patronne de la police nationale et le seul conseiller du Président sont tout juste trentenaires, ou Le Caire, Shanghai, Mexico ou Santiago... Barrez-vous parce que rien ne vaut l'ivresse qui vient avec la conscience du monde et de l'Autre voyageur : partir c'est découvrir qu'on ne pense pas, ne travaille pas, ne communique pas de la même manière à Paris, à Guang Zhou ou au Cap. [...]

¹ Les Trente Glorieuses : période de grand essor économique de 1945 à 1973

Jeunes de l'Hexagone, ce n'est pas uniquement votre pays de naissance qui est vôtre mais le monde tout entier. Faites-vous violence si nécessaire mais emparez-vous-en. Il y va de votre avenir. Et de celui de la France.

Felix Marquardt, *Libération*

Lisez le document et répondez.

1. De quel type de texte s'agit-il ? Cochez.

- a. un éditorial b. une tribune c. un article
d. en essai e. un manifeste

2. Comment est qualifiée la France dans ce texte ? Relevez les termes utilisés.

3. Quels reproches font les auteurs à la France vis-à-vis des jeunes ?

4. Les auteurs évoquent un changement planétaire : quel est-il ?

5. Quel conseil donnent-ils aux jeunes Français ?

6. Quels avantages ou bénéfices les auteurs mettent-ils en avant ?

Relisez et répondez ?

1. D'après vos connaissances de la France, l'image renvoyée dans ce texte vous semble-t-elle correcte ? Travaillez en groupe pour partager vos idées et vos arguments. Puis, présentez votre avis au reste de la classe.

2. Et vous, que pensez-vous des idées émises par les auteurs ? Discutez entre vous.

3. Récrivez la tribune « Barrez-vous ! » en l'adaptant à votre pays :

- Modifiez les mots et données en accord avec la situation de votre pays, région, ou ville.

- Développez les idées annoncées (situation, causes, conséquences, etc.) ou modifiez-les si elles sont différentes.

- Enrichissez la conclusion ou rédigez-la différemment si vous n'êtes pas d'accord.

Réalités d'aujourd'hui. Couples mixtes

Compte tenu de ce que chaque société structure différemment le cycle de vie, que se passe-t-il lorsque deux personnes de sociétés différentes, par exemple une Belge et un Zaïrois, joignent leurs existences pour fonder un foyer ? Chacun des partenaires porte en lui un modèle implicite, intériorisé au

cours de l'enfance, des étapes du cycle de vie et des moments de passage qui les séparent. Mais ces deux modèles sont différents : par exemple, le passage à l'âge adulte se fait, pour un ou une Belge, par l'entrée dans la vie active ; alors que pour un Zaïrois ou une Zaïroise, c'est la procréation qui le concrétise.

Nous avons interrogé en Belgique trente couples « mixtes », c'est-à-dire composés de deux personnes de nationalités différentes. Dans tous les cas, l'un des conjoints était belge, l'autre étant italien (dix cas), marocain (dix cas) ou zaïrois (dix cas). [...]

Le mariage mixte apparaît comme le lieu privilégié où les cultures s'affrontent, dialoguent et se fondent. Au regard des défis posés à la société multiculturelle, le couple mixte se présente comme un laboratoire intensif (de tous les instants) d'échanges, d'analyses, de synthèses, capable d'imaginer des solutions originales applicables à un niveau individuel mais susceptibles d'inspirer les politiques collectives ou dans certains cas d'être transposées à l'échelle de la société. Les micro-changements apportés par ce type d'union sont capable d'annoncer de profonds changements sociaux. [...]

Les étapes de la vie vécues pas les conjoints d'un couple mixte

[...]

Première étape : [...]

La période de vie commune sans enfant est très importante pour un couple mixte. Il met en place ses fondations et surtout le consensus sur lequel il basera son unité et son entente pour faire face à l'entourage et aux difficultés de la vie quotidienne.

[...]

Quatrième exemple

« Nous nous sommes rencontrés au cours d'un art dramatique. Je travaillais souvent avec lui parce que les autres filles du groupe avaient tendance à l'éviter de manière raciste. Nous nous entendions bien. Nous avons intérêt commun du théâtre. Nous nous sommes liés d'amitié, puis nous sommes sortis ensemble, puis nous avons vécu ensemble. Quand nous nous sommes mariés six ans plus tard, parce que j'attendais un enfant, nous

nous connaissions vraiment bien et nous étions sûrs de nous. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Zaïrois pendant huit ans et puis divorcée.) [...] Pour le mariage mixte, le choc culturel est presque certain. [...] Chaque civilisation accorde une valeur différente au silence, à l'organisation du temps, à la fête, aux personnes âgées, à l'argent, à la façon de faire sa toilette, de manger (le pain). Le rôle de l'homme et de la femme aussi bien que celui de l'enfant change d'une société à l'autre. Cette première étape est celle de l'apprentissage de l'autre, celle où chacun souhaite vaincre ses craintes et relever le défi.

[...]

Troisième et quatrième étapes : [...] Pendant lesquelles le couple vit avec des enfants en âge scolaire de 6 à 12 ans et des adolescents de 12 à 18 ans.

Ces deux étapes se caractérisent par la difficulté éprouvée par le couple devant les choix qu'impose l'éducation de leurs enfants (école, religion, langue...). Des divergences profondes peuvent apparaître dans les orientations proposées par chacun d'entre eux en matière de respect de l'autorité, de liberté, d'exercice des responsabilités, de dispense de câlins, etc.

[...]

Sixième étape : [...]

Après avoir porté toute son attention sur l'avenir de ses enfants, le couple se retrouve comme les autres couples confrontés à lui-même. Les époux sont amenés à faire de nouveaux choix, à se redéfinir un mode de vie. La fin des obligations professionnelles donne la possibilité de retour au pays d'origine du conjoint non belge. [...]

Conclusion

La dynamique de la vie de ces couples, ponctuée par des crises successives et des étapes semblables à celles de n'importe quel couple, a pourtant sa logique propre. Les occasions d'opposition, dues aux différences de culture, sont plus nombreuses. Elles obligent les partenaires à un effort

permanent de communication pour maintenir un *modus vivendi* enrichi d'imagination.

« Certes, ce type d'union pose plus de problèmes que le mariage homogame. Les terrains conflictuels existent, l'aventure est d'autant plus exaltante. »

1.a) Lisez le document et déterminez-en la nature. Justifiez votre réponse.

b) Définissez le sujet de l'enquête et l'échantillonnage sur lequel est fondée l'étude.

2. a) Relisez. Identifiez à quelles étapes de la vie de couple citées dans le texte correspondent les phrases suivantes.

1. La question des valeurs à transmettre aux enfants peut engendrer une crise du couple.

2. Recentrés sur eux-mêmes, les conjoints réajustent l'influence de leur culture d'origine.

3. Les conjoints, dans leur désir de construire leur couple en dépassant leurs peurs, se définissent un terrain d'entente ouvert aux deux cultures.

b) L'enquête complète décrit six étapes dans la vie d'un couple mixte. Reconstituez-les et retrouvez les deux étapes manquantes.

1^{re} étape =

2^e étape =

3^e et 4^e étapes = la couple vit avec des enfants en âge scolaire

5^e étape =

6^e étape =

c) Selon vous, que se passe-t-il, au sein du couple, lors des 2^e et 5^e étapes non citées dans le document ?

d) D'après le contexte, donnez la signification des expressions « *modus vivendi* » et « mariage homogame » qui apparaissent dans la conclusion.

3. Complétez la conclusion de cette enquête en expliquant pourquoi « l'aventure est d'autant plus exaltante ».

QUIZ : testez vos connaissances sur l'Union européenne !

1. LE TRAITE FONDATEUR DE L'UE EST :

- a. le traité de Lisbonne.
- b. le traité de Rome.
- c. le traité de Maastricht.

2. LA DEVISE DE L'UE EST :

- a. Unie dans la diversité.
- b. L'Europe sans frontières.
- c. L'Union pour la paix.

3. LE SIEGE DU PARLEMENT EUROPEEN EST SITUE A :

- a. Bruxelles.
- b. Luxembourg.
- c. Strasbourg.

4. SA PRESIDENCE EST ASSUREE TOUS LES 6 MOIS PAR UN ETAT MEMBRE DIFFERENT. IL S'AGIT DU :

- a. Conseil de l'Europe.
- b. Conseil de l'UE.
- c. Conseil européen.

5. CETTE INSTITUTION CONTROLE LES FINANCES COMMUNAUTAIRES. C'EST :

- a. la Banque centrale européenne.
- b. le Fonds monétaire international.
- c. la Cour des comptes européenne.

6. SI UN CITOYEN VEUT PORTER PLAINTÉ POUR NON RESPECT DE LA LIBERTE D'EXPRESSION, IL DEVRA SAISIR :

- a. la Cour européenne des droits de l'homme.
- b. la Cour de justice européenne.

c. le Tribunal pénal international.

7. LES COMMISSAIRES EUROPEENS DEFENDENT LES INTERETS :

a. de leur pays au sein de l'UE.

b. de l'UE.

c. des lobbys.

8. L'HYMNE EUROPEEN :

a. est en anglais.

b. est en esperanto.

c. n'a pas de paroles.

9. CES PAYS N'ONT PAS SIGNE LES ACCORDS DE SCHENGEN ET EFFECTUENT DONC DES CONTROLES A LEUR FRONTIERE :

a. la France et la Belgique.

b. l'Italie et l'Espagne.

c. la Roumanie et la Bulgarie.

10. LES LANGUES DE TRAVAIL OFFICIELLES DE L'UE SONT :

a. l'anglais, l'espagnol et le français.

b. l'anglais, le polonais et l'allemand.

c. l'allemand, l'anglais et le français.

Animal symbole de l'Europe

En début d'année, le quotidien La Tribune a lancé une suggestion qui mérite qu'on s'y attarde : doter l'Europe d'un animal symbole. L'idée est séduisante, car face à l'aigle américain, à l'ours russe et au panda chinois, il ne serait que justice que les Européens disposent eux aussi d'un émissaire animalier. D'où la question posée par le journal : « Quel animal pour incarner l'Europe ? ».

[...] Nous pouvons probablement nous permettre de passer outre les embranchements les plus basaux de l'arbre évolutif : peu de personnes sans doute souhaiteraient voir l'Europe représentée par une éponge, une méduse, un ver plat, un ver rond ou un ver annelé. Vis-à-vis de l'embranchement des mollusques, notre position sera forcément plus ambiguë. S'il s'agit de

représenter les lenteurs et l'inefficacité gluante des négociations intergouvernementales, l'escargot pourrait s'avérer un choix adapté. Mais si le but est de représenter une Europe citoyenne digne de ce nom, il faudra trouver autre chose. L'huître perlière ne manquerait pas de poésie, mais à l'image de beaucoup de mollusques, elle pêche un peu par manque de dynamisme.

L'embranchement des échinodermes pose le même problème, dans la mesure où l'oursin et l'étoile de mer ne brillent guère par leur activité. L'embranchement des arthropodes est plus prometteur : nous y retrouvons pour commencer notre ami le crabe, ainsi que quelques millions d'autres espèces, la plupart appartenant à la classe des insectes. La fourmi, l'abeille ou le papillon, symboles européens ? L'idée ne semble pas absurde, et cette option pourrait rallier ceux qui considèrent la construction de l'Europe comme un travail de fourmi, qui voient Bruxelles comme une ruche, ou qui attendent qu'un État fédéral sorte enfin de son cocon. Par contre, l'araignée et le scorpion dans la classe des arachnides sont des candidats plus improbables, sauf peut-être pour quelques députés eurosceptiques, dont nous avons fini par connaître le penchant venimeux. [...]

Maël Donoso, taurillon.org,
15 septembre 2009

1. a) Quelles qualités possèdent les animaux cités dans le premier paragraphe ? D'après vous, pourquoi ces pays les ont-ils choisis ? Connaissez-vous des animaux symbolisant d'autres pays ?
 - b) Quels sont les travers et les qualités de l'Union européenne évoqués par l'auteur ? Avec quels animaux les illustre-t-il ?
 - c) Qu'est-ce qui constitue, selon vous, l'humeur de ce texte ?
2. Trouvez l'adjectif associé en français à chaque animal. Puis explicitez le sens des trois autres adjectifs de sens proche.

la pie

cancanière – bavarde – éloquente – loquace

le paon

orgueilleux – arrogant – fier – hautain

la mule

têtue – opiniâtre – intraitable – résolue

la carpe

taciturne – renfermée – muette – impénétrable

le renard

intelligent – roublard – subtil – rusé

la couleuvre

indolente – paresseuse – flâneuse – rêveuse

3. Par groupes, choisissez un animal dans chacune des catégories suivantes : les amphibiens, les poissons, les reptiles, les mammifères, les oiseaux. Enumérez leurs atouts pour défendre les couleurs de l'Europe, comparez vos résultats et choisissez l'animal symbole de l'Union.

Puis rédigez un article humoristique pour présenter votre animal et les raisons de votre choix.

Migrant, émigré, exilé : quelles différences ?

Immigré, émigré, déplacé, réfugié, exilé... Les différences sont parfois subtiles. Voici dix mots et autant d'articles pour saisir qui est qui.

Au nom « étranger », le dictionnaire Larousse en ligne donne une définition simple : « *Qui est d'un autre pays, qui n'a pas la nationalité du pays où il se trouve.* » La réalité est plus complexe. La France compte 6,2 millions d'immigrés et 4,4 millions d'étrangers, selon l'Insee. Deux catégories qui ne se recoupent pas complètement : 42 % des immigrés ont acquis la nationalité française et 600 000 étrangers sont nés en France. Sans compter

les Français nés à l'étranger ou les enfants d'immigrés nés français en France.

« *De plus, l'une des leçons de la linguistique est que les mots ne se limitent pas au sens fixé par le dictionnaire, ajoute Laura Calabrese, linguiste à l'Université libre de Bruxelles. Ils prennent d'autres significations au cours de leurs usages et transportent des images.* »

MIGRANT

Il s'agit d'un des termes les plus utilisés, mais aussi d'un des plus flous. L'Unesco propose d'appeler migrant « *toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays* ». Cependant, c'est un mot qui peut désigner toutes sortes de déplacements. « *Comme tous les termes en "migr-", il est disponible depuis longtemps dans la langue française, précise Laura Calabrese. Son usage explose à l'été 2015, lors de la crise des migrants. Il est choisi par les médias, probablement parce qu'il était disponible - c'est-à-dire sans trop d'images attachées à lui. Mais il n'est pas neutre pour autant : il met l'accent sur le mouvement des populations, plutôt que sur les raisons de leur départ ou les conditions de leur accueil.* »

ÉMIGRÉ

Un émigré est une personne qui a quitté son pays. La Déclaration universelle des droits de l'Homme offre à chacun « *le droit de quitter tout pays, y compris le sien* ». Un droit consacré par de nombreuses conventions internationales et locales. Mais il ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un autre État. Le seul territoire dans lequel un émigré a toujours le droit de revenir est le pays de sa nationalité.

IMMIGRÉ

Le temps d'un passage de frontière, l'émigré devient un immigré. L'Institut national d'études démographiques propose cette définition : « *Personne née dans un autre pays que celui où elle réside, qui a donc franchi une frontière (ou plusieurs) depuis sa naissance. Elle peut avoir la nationalité de son pays de naissance ou avoir une autre nationalité, notamment celle du pays dans lequel elle réside. (...) En France, on réserve*

la dénomination d'immigré aux seules personnes "nées étrangères à l'étranger", en excluant les personnes nées françaises. » Les Nations unies, qui utilisent la définition la plus large, comptabilisent plus de 247 millions de personnes immigrées sur la planète, soit 3,4 % de la population mondiale. Les États-Unis sont le pays qui en accueille le plus (48 millions).

EXPATRIÉ

« C'est un mot particulièrement intéressant pour les linguistes, note Laura Calabrese. Jusqu'au 19e siècle, il est employé dans un sens proche d'exilé. Puis il évolue vers sa définition actuelle, c'est-à-dire une personne envoyée à l'étranger par une entreprise. Mais son usage dépasse largement le sens inscrit dans le dictionnaire et il est aujourd'hui utilisé pour décrire la mobilité des ressortissants des pays riches. Il permet ainsi à ceux qui se désignent comme expatriés de se détacher de l'image de l'immigré et de marquer leurs différences avec les migrants des pays du Sud. »

DÉPLACÉ

Le terme « déplacés » désigne des individus contraints de fuir leur lieu de résidence habituel. Cela peut être à cause d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. L'agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) comptabilise 70,8 millions de personnes obligées de quitter leur foyer à travers le monde. Parmi celles-ci, 58 % n'ont pas franchi de frontière et sont appelées « déplacés internes ». D'autres quittent leur pays et peuvent devenir réfugiés. Mais, pour la plupart, elles restent à proximité de leur État d'origine : 80 % d'entre elles résident dans un pays voisin.

Dans le contexte du changement climatique, l'augmentation des catastrophes naturelles risque d'entraîner le déplacement de nombreuses personnes.

RÉFUGIÉ

Le statut de réfugié est défini par la Convention de Genève de 1951. Il est attribué à une « *personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du*

fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. » Pour la linguiste, *« il s'agit d'un mot ancien, dont le sens a été figé par son usage juridique. Mais son emploi dans l'expression "réfugiés climatiques", hors de ce cadre légal, pourrait le faire évoluer dans l'avenir. »*

L'UNHCR recense 25,9 millions de réfugiés à travers le monde, dont 6,7 millions de Syriens et 5,5 millions de Palestiniens. En plus de ces individus protégés par la convention de Genève, 3,5 millions de demandeurs d'asile sont en attente d'une réponse quant à leur statut.

DUBLINÉ

« Ici, nous avons le cas d'un mot administratif qui passe petit à petit dans le langage courant, explique la spécialiste. Il s'agit d'un terme créé par des assistants sociaux pour décrire le cas de ces réfugiés renvoyés par le règlement de Dublin dans le pays de leur entrée en Europe. On le voit apparaître un peu dans les médias, mais ce n'est pas un mot installé, donc il est toujours accompagné d'explications. C'est un mot qui est au début de son existence. »

APATRIDE

Bien que la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que *« tout individu a droit à une nationalité »*, il arrive encore que certaines personnes s'en trouvent dépourvues. Ils deviennent apatrides, une situation particulièrement grave. L'Organisation internationale pour les migrations, agence intergouvernementale liée aux Nations unies, précise : *« L'état d'apatridie prive l'individu des droits – et supprime les devoirs – attachés à la nationalité à savoir, notamment, le droit à la protection diplomatique et le droit de revenir dans son pays d'origine. »* On ne connaît pas leur nombre exact. L'UNHCR annonce le chiffre de 3,9 millions d'apatrides connus, mais estime que des millions d'autres personnes peuvent être concernées.

L'apatridie peut résulter d'une déchéance de nationalité – même si des conventions internationales tentent de limiter la création de nouveaux

apatrides – ou arriver dès la naissance, si les lois d’aucun pays ne permettent d’obtenir une nationalité.

SANS-PAPIERS

« *Le mot "sans-papiers" est un cas très particulier d’auto-dénomination, pointe Laura Calabrese. Il a été fondé par ces immigrés sans titre de séjour, pour ne plus être nommés par des mots dégradants comme "clandestins" ou "illégaux". Ils ont réussi à changer le vocabulaire.* » Le Musée de l’histoire de l’immigration ajoute que ces derniers sont des termes assez récents qui apparaissent « *dans le vocabulaire politique et administratif à la fin du 19e siècle, avec les premières mesures définissant strictement les conditions du "droit au séjour" des étrangers.* »

Parmi ces sans-papiers, certains sont entrés dans un État sans autorisation. D’autres sont arrivés en toute légalité, mais ont vu leur visa expirer ou leur demande d’asile être rejetée.

EXILÉ

Pour définir l’exil, le Larousse énonce : « *Situation de quelqu'un qui est expulsé ou obligé de vivre hors de sa patrie.* » C’est un mot qui est surtout employé pour marquer l’éloignement durable et forcé. Sur le site de l’Institut Convergences Migrations, la linguiste Marie Veniard évoque l’emploi préférentiel de ce mot par certaines associations ou collectifs qui accueillent des migrants. Elle interroge notamment une militante qui « *revendique le mot "exilé" parce "qu’on ne voit pas ce qu’il y a d’humain" derrière le terme "migrant"* ».

Florent Lacaille-Albiges

National Geographic, 9 août 2019

Trouvez les termes qui correspondent aux définitions :

.....est le terme le plus général qui désigne celui qui réside à l’étranger en acquérant des liens sociaux avec les habitants de ce pays étranger.

..... est une personne contrainte de quitter son lieu de résidence à cause d’un conflit armé, de persécutions politiques, d’une

catastrophe naturelle, etc., mais qui ne franchit obligatoirement pas la frontière internationale.

..... est une personne qui réside à l'étranger sans avoir de titre de séjour l'y autorisant.

..... est une personne dépourvue de nationalité, qui ne bénéficie de la protection d'aucun État.

..... est un migrant qui se considère être plutôt aisé.

..... est celui qui quitte son pays d'origine.

..... est celui qui entre dans un pays étranger pour s'y fixer de façon durable ou définitive.

..... est une personne qui a dû fuir son pays afin d'échapper à un danger (guerre, persécutions, catastrophe naturelle, etc.).

..... est un néologisme, le mot qui désigne le demandeur d'asile qui fait l'objet d'une procédure selon le règlement Dublin.

..... est celui qui est expulsé de son pays, forcé à vivre longtemps à l'étranger.

La lettre de Nancy Huston

Nancy Huston et Leila Sebbar, Lettres parisiennes, J'ai lu, 1999 (1ère ed. 1985), Lettre IV, p. 20-25

Ayant quitté le Canada pour l'une, l'Algérie pour l'autre, Nancy Huston et Leila Sebbar se sont rencontrées à Paris en contribuant à diverses publications. Elles se connaissent depuis dix ans quand elles décident de s'écrire, pour se parler de l'exil. Trente lettres envoyées de Paris le plus souvent, parfois d'ailleurs, qui vont les rapprocher. Du 11 mai 1983 au 7 janvier 1985.

Le 16 juin 1983,

Chère Leila,

(...) Depuis six ans maintenant que j'habite la Rue des Rosiers, j'ai bien sûr fait des connaissances : je peux bavarder avec mon boulanger ou mon kiosquier (sur tout sauf des sujets politiques) ; la concierge et certaines

voisines me demandent régulièrement des nouvelles de ma fille ; mais il est clair que je ne fais pas partie de leur monde. On se sourit, on se rend des petits services mais ça s'arrête là. Eux aussi sont expatriés, d'une façon ou d'une autre — souvent ils « rentrent » en Israël ou au Maroc pendant l'été —, mais à Paris ils forment entre eux une communauté, avec tout ce que ce mot implique d'habitudes familières et de contraintes. Je regarde cela avec une nostalgie difficilement explicable — car même dans mon enfance je ne l'ai pas connu, ce sentiment de « famille élargie » — et en même temps je suis contente de le côtoyer sans y être impliquée.

Parfois, l'on me demande si je ne souhaiterais pas un jour « rentrer chez moi », et quand je réponds que je n'ai plus d'autre chez moi que Paris, on est éberlué. J'essaie d'expliquer : je n'ai vécu dans aucune autre ville aussi longtemps (le record a été battu il y a trois ans déjà) ; je n'ai jamais vécu là où habitent maintenant ma mère et mon père (ce n'est d'ailleurs pas la même ville, ni le même pays) ; pendant les neuf ans qu'a duré leur mariage, ils ont déménagé dix-huit fois (c'était l'une des raisons du divorce) ; j'ai quitté mon pays natal il y a quinze ans maintenant, c'est-à-dire la moitié de ma vie... Non. On ne comprend toujours pas. Pour un Européen, il est inconcevable que l'on ne ressente pas, loin de chez soi, « le mal du pays » et a fortiori que l'on n'ait aucun pays pour lequel le ressentir. J'envie parfois leur attachement à leur province ou à leur pays ; j'envie aussi les « vrais » exilés, ceux qui disent aimer passionnément leur pays d'origine, sans pouvoir pour des raisons politiques ou économiques y vivre ; dans ces moments, mon exil à moi me semble superficiel, capricieux, individualiste...mais il n'en est pas moins réel, et de plus en plus à mesure que le temps passe.

(...) Quand, après un an ou deux d'absence, je descends d'avion à Montréal, à Boston ou à New York, il y a toujours une mince épaisseur d'étrangeté au tout début : je perçois mon propre pays comme un pays étranger — ou plutôt, j'éprouve la sensation troublante, comme un rêve, que tout m'y est absolument familier et en même temps légèrement « déplacé ». Cette sensation dure quelques jours tout au plus. Elle est remplacée par

l'étouffement. Je commence à « faire corps », comme tu le dis si bien, avec cette langue maternelle et avec cette mère patrie. Tout en elles m'étouffe, toutes les nuances de niaiserie depuis les prévisions météorologiques à la radio jusqu'aux conversations dans la rue. Je comprends trop bien, ça me colle à la peau : c'est moi — le moi que j'ai fui —, ce sont toutes les platitudes de mon enfance dans les Prairies plates, les mêmes inanités religieuses, les mêmes chansons débiles — et je panique. Là, pour le coup, j'ai le mal du pays, mais comme on dit le mal de mer : mon pays me donne la nausée.

Cette période s'achève généralement au bout de quinze jours. Ensuite, je deviens plus raisonnable. Je me rends compte qu'ici aussi il y a des gens merveilleux, une littérature qui s'écrit et que je ne lis plus, une vie musicale plus riche qu'en France... Je me détends, mon humeur massacrate se dissipe, je rends visite aux parents et aux amis, je les embrasse avec une tristesse sincère (ça, c'est le pire : toujours renouveler l'amitié et l'amour, toujours rouvrir les portes en sachant qu'elles se refermeront aussitôt après, rouvrir et refermer à l'infini)..., et je m'en vais. Et dans l'avion — les avions décollent invariablement en fin d'après-midi, et au-dessus de l'océan il y a des crépuscules d'une beauté déchirante — je pleure. Je pleure d'avoir à quitter ces êtres qui me connaissent et me comprennent au fond mieux que les Français ne le feront jamais ; je pleure l'immense, l'incomparable ciel canadien ; je pleure la langue anglaise qui m'a accueillie avec tant de naturel, qui a coulé de mes lèvres avec tant de facilité ; je pleure mes parents qui vieilliront encore alors que je ne serai pas là ; je pleure mes petits frères et sœurs qui ne seront plus petits et que je ne connais plus ; je pleure d'être la femme têtue et prétentieuse que je me semble alors, la femme sans cœur qui a tout balancé pour aller s'éclater à Paris.

De retour à Roissy, je hais la France. L'accent des Parisiens (surtout par contraste avec celui des Québécois) est grinçant, pincé et snob. Les gestes, les regards, tout est à l'avenant : assise à une terrasse de café, je me rends compte que je ne pourrai plus étendre mes jambes de la même façon qu'en Amérique et je suis envahie d'un ressentiment sans bornes... La petitesse et

les rudoiments des commerçants français, venant après la bonhomie indiscriminée des Américains, me révoltent et me donnent envie de taper — même si je sais que cette bonhomie me semblera gratuite, exagérée et tout aussi révoltante dès que je retournerai aux Etats-Unis ...

Bref, ce n'est pas pour moi une chose joyeuse que l'aller-retour d'un pays à l'autre. Je ne fais pas partie de la Jet Set, cette population apatride qui vit la transition d'un monde à l'autre dans l'allégresse, la légèreté. Pour moi, c'est lourd, j'en veux aux avions qui effectuent le trajet en sept heures comme si de rien n'était : il me faudrait au moins les sept jours de bateau pour me préparer au « choc des deux cultures », comme nous disons dans ma langue (...).

Nancy

I. Lisez le texte de Nancy Huston et selon le contexte, trouvez les synonymes des mots ou expressions soulignés :

1. « **je suis contente de le côtoyer** » (ce sentiment de "famille élargie") :
 - a. d'être de son côté
 - b. de vivre à son contact
 - c. de le mettre de côté
2. « **on est éberlué** »
 - a. chagriné
 - b. offensé
 - c. stupéfait
3. « il est inconcevable que **l'on ne ressente pas**, loin de chez soi, « le mal du pays»
 - a. que l'on n'éprouve pas
 - b. que l'on ne supporte pas
 - c. que l'on ne déteste pas
4. « il y a toujours **une mince épaisseur d'étrangeté** au tout début »
 - a. une atmosphère bizarre
 - b. une consistance étonnante
 - c. une grosseur singulière
5. « **ça me colle à la peau**, c'est moi – le moi que j'ai fui »

- a. ça me fend le cœur.
 - b. ça me sort par les yeux.
 - c. ça fait corps avec moi
6. « Mon pays me donne la nausée »
- a. me donne la migraine
 - b. me rend malade
 - c. me laisse indifférente
7. « Cette période **s'achève** généralement au bout de quinze jours »
- a. s'accomplit
 - b. s'amorce
 - c. se termine
8. « **Je me rends compte** qu'ici aussi il y a des gens merveilleux »
- a. J'imagine
 - b. J'envisage
 - c. Je réalise
9. « mon humeur massacrante **se dissipe** »
- a. s'accumule
 - b. disparaît
 - c. surgit
10. « Les gestes, les regards, tout **est à l'avenant** »
- a. tout est désinvolte
 - b. tout est similaire
 - c. tout est aimable

II. 1. Cochez la phrase qui correspond le mieux à la situation de Nancy Huston en France :

- a. Elle regrette d'être venue en France car elle a le mal du pays.
 - b. Elle a une « nouvelle » famille : les expatriés de son quartier.
 - c. Elle est bien intégrée à une communauté.
 - d. Elle a de bons contacts avec son entourage.
2. Pourquoi sa conduite peut-elle étonner les Européens ?
- a. Parce qu'elle a déménagé de nombreuses fois durant son enfance.
 - b. Parce qu'elle n'a jamais éprouvé de nostalgie pour son pays d'origine.

- c. Parce qu'elle a l'intention de rentrer chez elle dans trois ans.
- d. Parce qu'elle n'a jamais vécu dans une ville plus de quelques mois.
3. Dans ce texte, Nancy Huston évoque les différentes sensations qu'elle éprouve quand elle retourne en Amérique du nord. Parmi les différentes sensations évoquées ci-dessous, il y en a une **qu'elle n'éprouve pas**. Laquelle ?
- a. Elle ressent une répugnance physique.
- b. Elle se sent oppressée par la vie quotidienne.
- c. Elle se sent très à l'aise immédiatement.
- d. Elle éprouve une impression ambivalente.
4. D'après elle, qu'est-ce qui est le plus difficile lors de ses retours temporaires au pays ?
- a. Passer par l'étape de la mauvaise humeur.
- b. Réaliser qu'elle n'est plus au courant de la vie culturelle.
- c. Ressentir son attachement pour ses proches.
- d. Reparler anglais dans sa vie quotidienne.
5. Qu'est-ce qui relativise (c'est-à-dire nuance, modère) son agacement envers les Français lorsqu'elle revient en France ?
- a. Le fait que les Parisiens sont moins sympathiques que les Américains.
- b. Le fait qu'il y a moins de place dans les cafés en France.
- c. Le fait que l'inverse sera vrai quand elle retournera aux États-Unis.
- d. L'ambiance désagréable dans les magasins français.

Le texte et les exercices ont été pris du cours en ligne de l'École Polytechnique

L'appel du français

Le Québec est devenu au fil des ans une région très attractive pour des populations ayant une connaissance du français.

Les chiffres sont du ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles : en 2007, 60,4% des immigrants qui se sont installés au Québec suite à la politique d'accueil des étrangers de la Belle Province avaient une connaissance du français. Alors qu'ils n'étaient que 18,3% ayant

une connaissance de l'anglais et 21,3% ayant une connaissance d'une autre langue. Toujours à partir de ces statistiques, on sait que sur les cinq principaux pays de naissance des personnes qui se sont installées au Québec entre 2003 et 2007, deux pays francophones occupent les premières places (l'Algérie et la France), et le Maroc se classe au quatrième rang. Et rien que sur l'année 2007, les trois premiers pays de naissance de personnes qui ont émigré au Québec sont le Maroc, la France et l'Algérie. Des pays francophones donc. En clair, le français est aujourd'hui un des principaux critères du choix de la destination Québec.

Qu'est-ce qui peut justifier cette situation ? Principalement le fait que le Québec fasse de cette immigration francophone une sorte de priorité. Cette volonté politique est exprimée dans les différents sites officiels ou messages d'appel vantant les capacités et les conditions d'accueil du Québec. Ainsi sur le site du gouvernement québécois consacré à l'immigration, on lit dès la page d'accueil et de manière extrêmement visible que « le Québec est une société très largement francophone qui a fait du français sa langue officielle. Le français y est donc la langue de l'État et la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». De même, en règle générale, les autorités québécoises en charge des questions d'immigration privilégient les francophones. La grille de sélection québécoise accorde à la connaissance du français une grande importance. Un questionnaire permet d'estimer les chances d'être sélectionné par le Québec et l'une des parties les plus importantes de ce questionnaire porte exclusivement sur les connaissances en français.

Proximité linguistique

Autre phénomène qui prend beaucoup d'envergure ces dernières années : l'attraction qu'exerce de plus en plus le Québec sur les populations originaires d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud. Des diplômés ou des cadres colombiens, mexicains ou péruviens traversent les États-Unis pour s'installer au Canada. Parmi les « produits d'appel », la langue française. Pour beaucoup, passer de leur langue d'apprentissage scolaire, l'espagnol, au français ne semble pas insurmontable, vu les éléments de proximité entre ces

deux langues. Si cette immigration, en croissance ces dernières années, reste faible comparée à celle des populations francophones, les Latino-Américains présentent le plus d'aptitudes à une bonne intégration dans la société québécoise. D'autant plus qu'ils peuvent bénéficier, comme d'ailleurs tous les immigrés au Québec ne parlant pas français, de possibilités d'apprentissage de la langue. En effet, différentes formules de cours de français sont proposés aux immigrants, avec des possibilités d'aide financière accordée par le ministère de l'immigration de des Communautés culturelles.

Jackson Njiké, *Francophones d'Amérique du Nord*, Supplément du « Français dans le Monde », n° 358

1. Comment s'explique le fait que la langue soit l'un des critères principaux pour le choix du Québec ?
2. Comment cela se manifeste-t-il ?
3. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
1. En 2007, au Québec, dix-huit immigrés sur cent ne parlaient pas l'anglais. <i>Justification :</i>		
2. En 2007, au Québec, six immigrés sur dix parlaient français. <i>Justification :</i>		
3. En 2007, la France, l'Algérie et le Maroc étaient les trois pays d'origine du plus grand nombre des immigrés. <i>Justification :</i>		
4. La plupart des immigrés qui choisissent ce pays le font parce qu'ils parlent français. <i>Justification :</i>		

4. Cochez les affirmations exactes.

- Le français est la langue du Québec, dans tous les domaines.
- Les autorités canadiennes dans leur ensemble privilégient l'immigration des francophones.
- Dans les documents d'immigration au Québec, la langue française y occupe une large place.
- Le candidat à l'immigration peut estimer ses chances d'acceptation dans un questionnaire où le français est très important.

5. De quelle(s) origine(s) sont, depuis peu, les autres candidats à l'immigration au Québec ? A quelle catégorie socio-professionnelle appartiennent-ils ?

.....
.....

6. Pour quelle raison choisissent-ils le Québec et non les Etats-Unis ? Quel avantage les autorités québécoises trouvent-elles à cette immigration ?

.....
.....

7. De quelle façon ces nouveaux immigrants sont-ils aidés par le Québec pour apprendre le français ?

.....
.....

Quelle politique d'intégration en France ?

Les propositions remises au premier Ministre sur la « refondation des politiques d'intégration » ont relancé le débat. Comment lutter contre les communautarismes et la discrimination dont certains font objet ?

A l'approche des élections municipales, la question du droit de vote des étrangers va de nouveau se poser. Depuis trente ans la gauche française joue un jeu hésitant. En 1981, François Mitterrand avait été le premier à inscrire dans ses 101 propositions le droit de vote aux élections locales pour les étrangers « vivant depuis plus de cinq ans sur le sol français ».

Une fois élu, le président socialiste s'était empressé d'oublier sa promesse, considérant que « l'état de nos mœurs » ne permettrait pas de voter une telle mesure. Depuis, la société a évolué mais le récent chassé-croisé entre le ministre de l'intérieur et le premier Ministre témoigne de la persistance de cette hésitation alors que, depuis vingt ans, une dizaine de pays de l'Union européenne, dont le Luxembourg, la Belgique, l'Irlande, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, ont accordé ce droit aux extracommunautaires. Ainsi, si le débat sur le droit de vote des étrangers divise autant la société française, c'est surtout en raison de craintes de dérives communautaristes évoquées par les adversaires d'un tel projet. Cette réforme violerait en outre le lien nécessaire entre nationalité et citoyenneté.

La grande difficulté de ce débat tient en réalité à sa complexité. Il existe des adversaires résolus du droit de vote des étrangers qui considèrent que ce droit est, depuis la Révolution française, inhérent à la citoyenneté et à la souveraineté. Les étrangers doivent d'abord devenir français avant de prétendre de voter. Mais il existe aussi des partisans du droit des étrangers quand il est accordé à des individus vivant depuis plusieurs années dans une commune en y payant leurs impôts.

L'opinion est partagée. Après y avoir été favorable avant 2012, elle semble, d'après les sondages, avoir changé, même si la proportion de Français opposés à ce droit semble à nouveau en baisse, notamment chez les jeunes qui seraient désormais ouverts à une telle réforme.

Il importe moins d'éplucher les sondages que d'essayer de réfléchir sur les tenants et les aboutissants d'une telle réforme. Les adversaires du droit de vote des étrangers considèrent que cette mesure serait de nature à favoriser les communautarismes et donc à freiner l'intégration de populations étrangères.

Mais peut-on, à l'inverse, affirmer que l'intégration sera facilitée en France si on refuse aux étrangers légalement établis dans notre pays le droit de vote aux élections locales ? N'est-ce pas au contraire le pari inverse qu'il faut faire ?

En donnant le droit de vote à des étrangers qui se conforment aux lois de notre pays, on crée un cercle vertueux susceptible de favoriser l'intégration de ces derniers à la communauté française. Maintenant que les rapports de force dans le monde ont changé, qu'il n'existe plus de cultures dominantes, que des populations se sont mises en marche, devrions-nous renoncer à tout : notre singularité, notre humanisme, notre talent d'enrichir la nation par d'autres modèles que les nôtres ?

Assurer la continuité française, c'est ne jamais renoncer à intégrer. Si je crois indispensable de donner ce droit aux étrangers en situation régulière, c'est parce qu'il est urgent de trouver de nouveaux chemins d'intégration.

D'après Jean de Boishue,
Ancien secrétaire d'Etat du
Gouvernement d'Alain Juppé

1. Quel est le sujet de cet article.
2. Le débat présenté dans cet article est :
 - a. relativement récent.
 - b. particulièrement d'actualité en Europe.
 - c. récurrent depuis de nombreuses années.
3. Comment Jean de Boishue qualifie-t-il la position de la gauche française dans ce débat en question ?
 - a. Indécise.
 - b. Incohérente.
 - c. Contradictoire.
4. Quel argument Jean de Boishue utilise-t-il pour signifier qu'il ne comprend pas la position des différents gouvernements sur la question ?
5. Quelles sont les deux raisons qui peuvent expliquer les réticences envers la loi dont il est question dans l'article ? (deux réponses attendues)
6. Quel est l'argument principal des opposants de la loi en question ?
7. Vrai ou faux ? Choisissez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte que justifie votre réponse.

a. En ce qui concerne le débat en question, la position de l'opinion publique française est constante.

b. En ce qui concerne le débat en question, les jeunes Français semblent plus conciliants que leurs aînés.

8. Expliquez, avec vos propres mots, en quoi consiste le « cercle vertueux » décrit par Jean de Boishue.

9. Pourquoi, selon Jean de Boishue, cette question est-elle primordiale ?

a. Parce que donner des droits aux étrangers en situation régulière, c'est faire preuve d'humanisme.

b. Parce qu'intégrer les étrangers en situation régulière, c'est poursuivre l'enrichissement culturel de la nation.

c. Parce que proposer des pistes pour l'intégration des étrangers en situation régulière, c'est rester dans le groupe des pays importants.

10. Sur cette question, Jean de Boishue est :

a. réticent mais reconnaît que la question est importante.

b. globalement pour mais alerte sur certaines dérives possibles.

c. sans aucune réserve, favorable à cette mesure et milite en sa faveur.

«Nous ne sommes pas égaux devant l'apprentissage d'une langue»

INTERVIEW - Contrairement à ses voisins européens, la France est à la traîne en matière d'apprentissage des langues, selon la dernière enquête SurveyLang. Comment expliquer ce retard ? Claire Pillot-Loiseau, maître de conférences en phonétique à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, analyse la question pour *Le Figaro*.

LE FIGARO. – 1

Claire PILLOT-LOISEAU. - En France, nous sommes, dans la plupart de nos régions, dans une culture monolingue, c'est-à-dire dans un phénomène de centralisation autour de la langue française. Et puis, il y a globalement le français de Paris et celui de partout ailleurs. Dans l'Histoire de la diction, on observe dans les éditions du début du XXe siècle une insistance sur la façon, et non pas les façons, de prononcer le français. Il est donc probable, entre autres facteurs, que dans l'inconscient collectif français, appréhender une

langue étrangère n'aïlle pas autant de soi que dans des pays plurilingues comme la Suisse.

Un Belge Flamand, lui, appréhende la langue anglaise plus facilement parce que l'apprentissage est précoce et l'anglais, plus présent au quotidien. Aux Pays-Bas, tous les films sont sous-titrés en anglais. Nous ne sommes pas tous égaux devant l'apprentissage d'une langue. Il faut comprendre qu'apprendre une langue, et en particulier sa prononciation, c'est s'ouvrir à d'autres sonorités. Il est important, en l'occurrence, d'aimer les sons de la langue étrangère qu'on étudie.

2.

Il y a des études qui montrent que les lèvres sont très utilisées en français. J'ai beaucoup d'apprenants asiatiques qui m'ont dit : «Vous savez, quand j'ai vu des Français parler pour la première fois, j'avais l'impression qu'ils faisaient des bisous toute la journée». C'est anecdotique mais révélateur. Cela s'explique notamment par le fait que sur 13 de nos voyelles, il y en huit qu'on prononce avec les lèvres arrondies. D'autres facteurs comme la phonétique du français peuvent aussi expliquer la difficulté d'apprendre la prononciation du français pour les étrangers.

3.

Ce n'est pas parce qu'on est français qu'on est nuls dans l'apprentissage de nouvelles langues. Comprendre la phonétique de sa propre langue et de celle qu'on étudie peut aider à l'appréhender. Mais surtout, il faut avoir envie d'affronter les différences phonétiques. On a aussi peur d'être ridicules. Quand on parle anglais, par exemple. Ce n'est pas pour autant qu'il faille céder à un certain déterminisme : quelqu'un dont la langue maternelle est le français peut très bien parler anglais, notamment s'il est motivé et s'il affranchit de cette centralisation linguistique que nous avons en France.

4.

Ça peut arriver. J'ai mené une enquête auprès de 600 personnes bilingues. Les trois quarts m'ont dit qu'ils avaient en effet l'impression que la tonalité de leur voix changeait quand ils passaient de leur langue maternelle

à une autre. Il faut comprendre que lorsqu'on communique dans une autre langue que la nôtre, nous adoptons un geste plus contrôlé. Cela peut expliquer les changements vocaux.

5.

Oui. Il est vrai que la plasticité cérébrale est plus importante lorsqu'on est enfant. Quand on fait de l'orthophonie, on préconise aux parents bilingues de garder leur langue maternelle pour s'exprimer avec leur enfant. Mais on observe que le bébé atteint déjà une maturité auditive au bout du sixième mois de grossesse. L'enfant perçoit déjà au bout de quelques jours de naissance, la distinction entre les sons «p» et «b». Il est donc vrai qu'ils entendent des langues tôt, mais il y a plein de cas de figure différents. D'autres facteurs que l'âge interviennent dans l'apprentissage d'une langue: motivation, désir de parler et d'être ouvert aux sonorités étrangères, besoins professionnels ou personnels, obligation pour le sujet ou non d'apprendre cette langue, stratégies et environnement d'apprentissage, nature de la langue maternelle...

1. Lisez le titre de l'interview et le chapeau. Identifiez :

- a. la problématique posée ;
- b. la personne interviewée à ce propos.

2. Parcourez l'interview sans la lire en détail. Associez les questions ci-dessous aux réponses de la phonéticienne.

- a. Peut-on apprendre une nouvelle langue à un âge avancé ?
- b. On dit que le français est difficile à apprendre pour les étrangers.

Est-ce vrai ?

c. Pourquoi nous, Français, avons plus de mal à apprendre d'autres langues ?

d. Ces particularismes rendent-ils plus difficile l'apprentissage d'une langue étrangère ?

e. Est-il vrai que la tonalité de notre voix change quand on passe d'une langue à l'autre ?

3. Lisez la première question et la réponse de la phonéticienne.

a. Selon elle, pour quelles raisons les Français rencontrent-ils des difficultés dans l'apprentissage des langues étrangères ?

b. Faites la liste des autres pays cités. Dites pourquoi les habitants de ces pays rencontrent moins de difficultés que les Français.

c. Quel facteur peut, selon la phonéticienne, faciliter l'apprentissage d'une langue étrangère ?

4. Lisez les deux questions suivantes et les réponses de la phonéticienne.

a. Listez les difficultés rencontrées par les étrangers dans leur apprentissage des sons du français.

b. Quelle crainte peut freiner les Français dans leur apprentissage d'une langue étrangère ?

5. Lisez les deux dernières questions et les réponses de la phonéticienne.

a. Pour chaque réponse donnée, résumez l'idée principale développée.

b. Pour chacune de ces réponses, dites sur quoi s'appuie la phonéticienne pour justifier son propos.

c. Votre expérience personnelle de l'apprentissage du français confirme-t-elle ses remarques sur la tonalité de la voix ?

Expression orale. Que pensez-vous de l'analyse de la phonéticienne ? Avez-vous rencontré des difficultés dans votre apprentissage du français ? Si oui, lesquelles ?

Les Français et la francophonie

L'institut iSAMA a réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population française une enquête portant sur la perception de la francophonie par les Français.

I – LA FRANCOPHONIE : UN SUJET CONSENSUEL

En dépit des préjugés peu glorieux, la francophonie reste une préoccupation significative pour les Français. Le plébiscite francophone illustré par ce sondage (91 % des sondés se sentent francophones) tranche

avec un manque de visibilité de l'Organisation internationale de la francophonie.

Ce sondage reflète une uniformité certaine des réponses et des sentiments liés à la Francophonie. Il a été en effet impossible pour les sondeurs de dégager des disparités connexes aux variables de sexe et d'âge ou encore géographique. Une majorité des sondés s'accorde toutefois à dire que la Francophonie est une idée menacée, et que sa défense doit être une priorité (90 %). Les réponses des jeunes sont à l'unisson. Spontanément, la majorité (51 %) de l'échantillon envisage la francophonie sous un angle géographique. La langue française et la culture francophone apparaissent comme un socle. Mais pour l'opinion, la francophonie est constituée de pays et de peuples, dans un contexte connoté : la communauté politique francophone est plus présente dans les esprits que l'espace culturel.

II – LES ATTENTES : UNE ACTION POLITIQUE

Si les fondements de la francophonie sont linguistiques et culturels, elle étend sa portée pour constituer une organisation politique d'influence sur la scène internationale. Elle se place notamment comme vigie des valeurs démocratiques, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme au sein de l'espace francophone. Cette ambition, souvent débattue, répond aux attentes relevées.

1. Les attentes envers les dirigeants

Au-delà de sa nature même, l'usage d'une langue reste le premier maillon de l'élaboration et de la diffusion d'une pensée. Elle devient ainsi un enjeu primordial dans une société multilingue. Cet aspect plus politique et stratégique n'a semble-t-il pas échappé aux personnes sondées (91%) qui font de la langue française un instrument de rayonnement pour la France et pour la francophonie. Les Français semblent ressentir le déclin de l'utilisation de la langue française plus particulièrement dans les médias et au sein des organisations internationales, et en font les deux domaines les plus importants où notre langue doit être défendue. A cet effet, les sondés incitent les dirigeants et fonctionnaires politiques de pays francophones à parler le français lors de leurs voyages à l'étranger et au sein des instances

internationales. (N.B. comme il en a été décidé lors du sommet de Bucarest en 2006). Les Français ne limitent pas cette injonction au domaine diplomatique, et pressent les grandes entreprises françaises de se joindre à cet effort. Mais cet attachement au français ne traduit pas un repli identitaire, au contraire il se double de l'idée que le développement de l'enseignement du français à l'étranger représente « une chose importante » (pour plus de la moitié de l'échantillon). Le développement des échanges universitaires entre la France et les pays francophones ou non francophones apparaît également privilégié.

2. Les attentes envers l'organisation francophone

La prise de conscience politique et internationale du rôle de la francophonie se traduit par ailleurs par la place prioritaire accordée aux valeurs démocratiques et aux défis mondiaux actuels. 73 % des sondés donnent pour mandant principal à l'OIF de « défendre les valeurs de liberté et de droits de l'Homme et de travailler pour la paix dans le monde ». Ce plébiscite montre que les Sommets ont raison d'affirmer une vocation politique visant à faire de la francophonie une organisation majeure sur la scène internationale (les Etats membres de l'OIF représentent plus du tiers des membres des Nations Unies). Un rôle accru de la Francophonie dans les grands débats mondiaux est visiblement en phase avec l'opinion (*cf.* mentions du développement durable, de l'environnement...).

Les critiques, dont la francophonie fait parfois l'objet, ne semblent ainsi pas être partagées par les français. Il serait donc utile à l'avenir de se servir de ce levier populaire pour acquérir une visibilité accrue dans l'espace public.

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

1. En quoi les résultats de l'enquête portant sur la perception de la francophonie par les Français sont-ils surprenants ?
2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
1. Presque la totalité des Français interrogés ont déclaré se sentir francophones. <i>Justification :</i>		
2. Un grand nombre de sondés connaissent l'OIF. <i>Justification :</i>		
3. Peu de personnes interrogées estiment que la francophonie est menacée. <i>Justification :</i>		
4. Pour la plupart des « sondés » l'idée de la francophonie est reliée à une notion géographique, à des pays, des peuples. <i>Justification :</i>		
5. Pour les personnes interrogées, la langue et l'idée de politique communautaire francophone surpassent la référence culturelle. <i>Justification :</i>		

3. Quel rôle joue la francophonie dans l'espace francophone ?

.....

4. Quelle place occupe une langue dans la transmission d'une idée, dans une société multilingue ?

.....

5. Que pensent les Français de la place qu'occupe la langue française actuellement ? Que pensent-ils qu'elle devrait être ?

.....

6. Quelle(s) est (sont) la (ou les) action(s) préconisée(s) pour défendre la langue française ?

.....

7. Cochez les affirmations exactes.

a. Les trois quarts des personnes interrogées pensent que l'OIF doit défendre les valeurs de liberté et droits de l'Homme.

b. La moitié environ des pays membres des Nations Unies sont membres de l'OIF.

c. Les Français ne partagent pas les prises de position consistant à critiquer la francophonie.

Le sujet du débat : Est-ce la Francophonie encore une forme de la colonisation ?

L'Afrique, phare de l'avenir du français

2/6 juillet 2012 – Forum mondial de la langue française à Québec, Canada

Curieusement, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) pas plus que ses ancêtres n'avaient encore organisé, depuis leur naissance dans les années 1970 de grand rassemblement autour de l'idiome qui les motive. Voilà qui est réparé avec le Premier forum mondial de la langue française, qui doit se dérouler à Québec, du 2 au 6 juillet.

Quel est le nombre de francophones dans le monde ? Au moins 220 millions de personnes parlent le français, selon le premier rapport de l'observatoire de la langue française, créé en 2007. Outre les francophones de 75 Etats ou gouvernements de l'OIF (56 membres et 19 observateurs), ceux de pays non membres ont aussi été dénombrés. Dans les pays africains, seules les personnes sachant non seulement parler mais aussi lire et écrire en français ont été prises en compte. C'est l'un des facteurs qui permet aux responsables de l'OIF d'assurer que ce chiffre de 220 millions de francophones reste sous-évalué. A titre de comparaison, on estime généralement à plus de 1 milliard le nombre d'anglophones dans le monde. Mais un tiers d'entre eux seulement (330 à 340 millions) ont l'anglais comme langue maternelle. Le français est, selon l'OIF, la deuxième langue étrangère enseignée dans le monde, avec 116 millions de personnes qui l'apprennent.

Le français régresse-t-il au profit de l'anglais ?

D'après le rapport, le français se développe en Afrique, principalement pour des raisons démographiques, stagne en Amérique ou en Asie, et décline en Europe où le Royaume-Uni, par exemple, a décidé, en 2004, que la langue de Molière n'était plus indispensable à l'examen final du cycle secondaire.

Dans ses projections, l'OIF anticipe que l'Afrique où vivent déjà environ la moitié des francophones du monde en regroupera en 2050 environ 85%, sur 715 millions de locuteurs, à la faveur de ses taux de natalité. A condition toutefois que la scolarisation continue de progresser sur ce continent et que le français y demeure une langue enseignée.

Le Sud-Est asiatique peut-il renouer avec le français ?

L'anglais y a supplanté le français depuis longtemps. Les efforts de l'OIF portent sur l'enseignement supérieur. « On crée de petites poches d'enseignement en français », explique Olivier Garro, directeur du bureau Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF, fédération de 786 établissements d'enseignement supérieur et de recherche de 98 pays). « Nous essayons de bâtir une francophonie de qualité. Le français est considéré comme une langue des élites et il permet de se différencier par rapport aux élites anglophones », estime Olivier Garro.

Cette politique semble porter ses fruits : dans certains secteurs, le français est redevenu la langue de quotidien. En médecine, en psychologie, en architecture, en urbanisme et en archéologie notamment, des formations conjointes d'universités et d'écoles françaises avec des universités asiatiques ont vu le jour.

Où en est le français au Canada, et notamment au Québec ?

Au Canada officiellement bilingue (anglais-français) depuis 1969, la proportion de personnes de langue maternelle française est passée de 27% à 22% entre 1971 et 2006. Au Québec, unique province canadienne où le français est la seule langue officielle (depuis 1974) le nombre de francophones est passé de 82,5% à 85,7%.

Quid du français dans les organisations internationales et aux Jeux olympiques ?

La régression est patente. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, déplore « une certaine démission des élites françaises », qui « s'expriment en anglais quand leurs homologues hispaniques parlent en espagnol, et ceux arabes, en arabe, par exemple à l'Unesco », dont le siège est à Paris. Nommée en 2011 « grand témoin » de la francophonie, Michaëlle Jean, ex-

gouverneure générale du Canada, assistera aux jeux olympiques de Londres, du 27 juillet au 12 août, pour veiller au bon usage du français, langue officielle de l'olympisme avec l'anglais.

Martine Jacot avec Nathalie Brafman,
Le Monde, 1^{er} et 2 juillet 2012

1. Quel événement s'est tenu à Québec du 2 au 6 juillet 2012 ?

.....

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
1. D'après les chiffres, actuellement le nombre de personnes parlant le français correspond à près du quart du nombre de personnes parlant l'anglais. <i>Justification :</i>		
2. La comparaison entre le nombre de francophones et celui d'anglophones est faussée du fait que ce ne sont pas les mêmes éléments qui sont pris en compte dans chaque cas. <i>Justification :</i>		
3. Les francophones dénombrés sont ceux des 75 pays qui constituent l'OIF. <i>Justification :</i>		
4. Le nombre de personnes apprenant le français est sensiblement égal au nombre de francophones. <i>Justification :</i>		

3. Quelle est la situation du français en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique ? Répondez en reformulant les informations données dans le texte.

.....

4. Cochez les affirmations exactes.

- L'anglais a remplacé le français dans le Sud-Est asiatique.
- L'OIF, avec l'AUF, cible les établissements supérieurs pour l'enseignement du français.

- L'AUF est présente dans 98 pays et va établir des formations conjointes entre des universités et écoles françaises et des universités asiatiques.
- Le français enseigné en Asie du Sud-Est s'adresse à des élites ou futures élites.
- Au Canada, le nombre de locuteurs français est en régression au plan national mais en légère progression au Québec.

5. Que reproche Abdou Diouf aux Français qui siègent dans les organisations internationales ?

.....

6. Où la langue française est-elle utilisée à l'égalité avec la langue anglaise ?

.....

Les Français privilégient les loisirs aux grandes vacances

À choisir, ils préfèrent s'offrir des activités et des «petits plaisirs» tout au long de l'année, quitte à faire des économies en sacrifiant les congés d'été, selon l'Observatoire des loisirs PMU.

Voilà qui ne devrait pas rassurer les professionnels du tourisme, qui ont déjà annoncé un recul de 4,4% des réservations pour cet été. Et ce, pour la destination France comme pour le long-courrier. D'après un sondage TNS Sofres² pour l'Observatoire des loisirs PMU publié ce vendredi, deux tiers des Français (65%) préfèrent s'offrir des loisirs tout au long de l'année plutôt que de «bonnes vacances» une fois par an. En ces temps d'inquiétude pour leur pouvoir d'achat, ils ne sont pas prêts à sacrifier leurs «petits plaisirs» du quotidien. Même à l'approche de l'été, 51% d'entre eux se disent plus enclins à raboter leur budget vacances plutôt que leurs dépenses de loisirs (44%). Résultat : peu de Français changeront d'air cet été.

Certes, trois sondés sur quatre (71%) ont prévu de prendre des vacances, mais seul un sur deux partira effectivement en vacances, tandis que 21% prendront des congés qu'ils passeront chez eux. Enfin, selon cette enquête, 27% des Français ne prendront pas de vacances. Comment ces

² Enquête réalisée auprès de 958 personnes de 18 ans et plus, issues d'un échantillon national représentatif et interrogées le 5 et 6 juin par téléphone.

derniers comptent-ils occuper leur temps libre ? « *Ceux qui ne partent pas gardent le moral en liant l'utile à l'agréable et en multipliant les activités* », répond l'Observatoire PMU. Ils privilégient à 95% les activités gratuites, comme les invitations entre amis, les pique-niques ou la détente en plein air. D'autres en profiteront pour réaliser des travaux chez eux. Parmi les loisirs payants, les sorties au restaurant, au café ou au cinéma sont plébiscitées par 51% des Français qui ne partiront pas en vacances cet été, devant la piscine municipale ou les autres sports en salle (30%).

Le tourisme inquiet pour le calendrier des vacances

« *Autre note d'optimisme dans un climat morose, les Français ont envie de découvrir de nouvelles activités* », ajoute l'étude. En effet, 51% des vacanciers ont l'intention de s'initier à de nouveaux loisirs cet été. À l'honneur, les activités culturelles séduisent 71% d'entre eux, devant la randonnée (70%), les activités sportives (57%), les activités de détente (34%) ou encore les sports à sensations (30%) et les loisirs créatifs (24%). Enfin, 12% d'entre eux profiteront de leurs vacances estivales pour s'adonner aux jeux d'argent, comme le casino, les courses de chevaux ou le poker.

Cette étude intervient alors que le débat sur le rythme scolaire a ressurgi, faisant craindre aux professionnels du tourisme une modification du calendrier des vacances d'été. Parmi les pistes lancées par Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale, les vacances de la Toussaint seraient allongées de quatre jours dès la rentrée de 2012. « *Cette proposition induit-elle un raccourcissement des vacances d'été ?* », s'interroge Jean-Marc Rozé, le secrétaire général du Syndicat national des agences de voyages (Snav). Une inquiétude d'autant plus forte que, selon les professionnels, la période de la Toussaint, ni en été ni en hiver, n'est pas propice aux voyages à l'étranger ou en famille. À en croire l'Observatoire des loisirs PMU toutefois, la volonté des Français de préserver leurs plaisirs du quotidien pourrait bien aussi changer la donne pour la saison estivale.

Isabelle de Foucaud, *Le Figaro*

1. Cochez les affirmations exactes.

- a. Ces temps de crise modifient les choix des Français en matière de vacances.
 - b. Les Français choisiraient désormais pour avoir des loisirs toute l'année d'écourter leurs vacances.
 - c. Cette décision concerne près des deux tiers des Français.
 - d. La moitié des Français envisagent de dépenser moins pour leurs vacances que pour leurs loisirs.
 - e. Ce choix des Français n'aura toutefois pas de conséquence sur le tourisme.
2. Que révèle aussi le sondage sur les intentions de distractions de la moitié des Français pendant leurs vacances ?
-

3. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
1. Environ un tiers des Français partiront vraiment en vacances. <i>Justification :</i>		
2. Un peu plus d'un quart des Français vont chercher à occuper de façon utile leur temps libre. <i>Justification :</i>		
3. Un tiers des Français passeront leurs vacances chez eux. <i>Justification :</i>		
4. La moitié des Français qui ne partent pas choisiront de préférence des loisirs payants. <i>Justification :</i>		
5. Seul un tiers de ceux qui ne partent pas pensent à occuper leurs loisirs avec le sport, la piscine. <i>Justification :</i>		

4. En quoi cette décision, de par sa nature, peut-elle apporter une « note d'optimisme dans un climat morose » ?

.....

5. Quelles sont les deux principales activités choisies par les vacanciers ? Que révèle le choix des activités, à l'exception de la première et des deux dernières, sur leurs goûts, leurs désirs ?

6. Lisez les affirmations suivantes. Cochez les bonnes cases.

	VRAI	FAUX	On ne sait pas
a. Il est prévu un allongement de quatre jours des vacances de la Toussaint.			
b. Les vacances d'été seront raccourcies.			
c. Les Français aiment partir en voyage à la Toussaint.			
d. On pense que l'accent mis par les Français sur leurs loisirs pourrait avoir une incidence sur leurs vacances d'été.			

7. Selon le contexte, quel sens donnez-vous au mot et à l'expression suivante :

a. raboter :

b. changer d'air :

Pourquoi voyageons-nous ?

Le touriste n'est pas cet individu un peu rustre et moutonnier que l'on dépeint si souvent. C'est un voyageur complexe qui transporte avec lui ses désirs et ses rêves. Ses façons de voyager en disent long sur notre société et notre époque.

L'analyse des pratiques touristiques s'expose souvent à une première erreur, qui consiste à amalgamer le sujet et le phénomène. À confondre ou refuser de distinguer le touriste du tourisme. Ainsi l'observation du voyageur comme personne – avec ses désirs, ses valeurs et ses rêves – disparaît-elle au profit de l'étude du fait de masse : sa quantité, son nombre, ses espaces, ses flux. Au nom de la distance sociologique, de la neutralité statistique ou encore du réalisme marchand, on en vient ainsi à une approche purement comptable des pratiques touristiques : périodes, durées, pourcentages,

fréquences, destinations, transports, saisons, hébergements, fréquentations...

Ces approches ont bien sûr leurs utilités. Mais elles ignorent toutes les facettes psychologiques du voyage. Le tourisme ne peut se réduire aux vitrines des voyagistes ni se résumer à l'opinion des guides, hôteliers et autres professionnels du tourisme. Contre cette erreur, il s'agit d'aller ici à la rencontre d'un sujet sans lequel le phénomène touristique ne serait pas. D'explorer la jungle des mythes et imaginaires, représentations et projets qui en découlent. La « carte du tendre » des voyages possibles, leurs tendances, ou la géographie complexe des désirs vacanciers... Pas de tourisme sans touriste. Lapalissade³? Sans doute. Mais il semble néanmoins utile de rappeler encore et toujours ce fait malgré tout : « *Le voyageur est encore ce qui importe le plus dans le voyage !* »

L'idiot du voyage

Le piège de cette confusion est qu'elle conduit à prêter au touriste les vices du tourisme : les méfaits environnementaux (aménagement et pollutions), les dévoiements culturels (réduction pittoresque et folklorisation), les impacts économiques nocifs (inflation et spéculation), les effets sociaux déstructurants (urbanisation et migration), souvent redoublés au surplus par le développement de trafics suscités par le goût du lucre, du luxe et de la luxure (sexe, drogue et casino)... Sur cette base, le voyageur se voit imputé des perversités en réalité issues de la manipulation et de l'exacerbation mercantiles de ses désirs et de ses rêves...

Cette posture antitouristique, si injuste soit-elle, est fort commode. L'immolation de l'idiot du voyage sur l'autel du vrai voyage est de longue date un sacrifice moralement satisfaisant pour les élites. En les décrétant responsables des effets pernicioseux de l'industrie des voyages d'agrément, il s'agit de juger ces touristes coupables des ravages du tourisme et de les persécuter en conséquence. La ruse est grossière mais convaincante ! Et l'on saisit mieux alors le rapprochement si souvent fait entre le touriste et le mouton. Suiviste et maudit, il n'est pas seulement celui de Panurge mais aussi de la Bible...

³ Lapalissade : affirmation évidente qui prête à rire.

La seconde erreur, tout aussi répandue, et largement déterminée par la première, est de sous-estimer le touriste dans sa complexité. Qu'il soit jugé innocent ou coupable : complice passif ou actif de la forfaiture touristique, naïf ou cynique, maladroit ou opportuniste, il est dans tous les cas trompé. Le mouton devient ici volatile. Il se fait pigeon⁴. Pigeon voyageur, il va de soi. Ou voyageur manipulé. C'est une certitude. Le touriste est, on le sait, un être rudimentaire, inculte, grossier, superficiel, égoïste, pressé, paresseux, stupide, etc. La langue a d'ailleurs pris acte de ce postulat. Ne dit-on pas « *être là en simple touriste* » pour stigmatiser, inutile, l'intrus inconscient ou irresponsable ? Moyennant quoi, voyageur dévalorisé, éternel sous-estimé, à l'instar de la « classe touriste » – rebaptisée « classe économique » pour voyageurs à bas coût –, le sens de ses voyages, leurs fonctions et leurs enjeux symboliques le sont aussi. Aujourd'hui, tant en sciences sociales que chez les professionnels (bien qu'ils s'en défendent), ne pas accorder à ce sujet la dignité d'objet d'étude complexe est une attitude très ordinaire encore...

Pourtant, cette utilisation hédoniste⁵ qu'est la mobilité de loisir repose sans cesse une question fondamentale : pourquoi voyageons-nous ? Pourquoi le faisons-nous encore ? Pourquoi persistons-nous dans cette mobilité, et même récidivons-nous quand nous n'avons plus de terres promises à découvrir ou de pays à conquérir ? Que nous n'avons plus de périls à fuir ou de ressources élémentaires, travail ou nourriture, climats ou lieux sûrs, à trouver ? Alors que nous ne sommes plus ni des nomades, ni des migrants, ni des forains, ni des trimardeurs ou autres itinérants vitalement dépendants, que nous ne sommes plus de ceux que la nécessité ou la tradition poussent au déplacement, pourquoi nous obstinons-nous malgré tout à voyager encore ? C'est bien ici que ce sujet prouve son importance et son intérêt. Le touriste est entier dans son obstination et sa persévérance. Il voyage en dépit des critiques, des crises, des mépris et des dangers, alors que rien d'impérieux ne l'y pousse, *a priori* du moins. Il veut continuer à voyager. Pourquoi ? C'est là sa valeur anthropologique majeure.

⁴ Pigeon : personne que l'on dupe ou que l'on a dupée.

⁵ Hédoniste : personne qui recherche le plaisir.

Le touriste est un symptôme de société. Loin de sa réduction à une pratique sociale de classe ou au statut de matière première d'un marché juteux capté par des vendeurs de paradis, il reste que le tourisme nous parle de la société. Il nous parle de nos désirs, de nos rêves, de nos peurs et de nos répulsions. L'envie de voyager, l'envie du monde, recèle nos préférences et nos tendances. Elle parle de nous. Elle nous révèle.

Chacun sa vision du monde

Anthelme Brillat-Savarin disait au mangeur : « *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es.* » L'anthropologue peut dire au touriste : « *Dis-moi comment tu voyages, je te dirai dans quelle société tu vis et comment tu conçois ton existence.* » Nos vacances, par voyages, tourisimes et séjours interposés, expriment des tendances lourdes : orientations fortes des mentalités, mutations des sensibilités, évolutions des idéologies et représentations.

Il fut ainsi un temps, de Montaigne aux curistes du XIXe siècle, où la visée du voyage était d'abord hygiéniste : on voyageait pour sa santé. Et l'on en est maintenant à voyager en craignant de la perdre, prenant parfois d'excessives précautions afin de prévenir les risques de maladie ! De même, côté découverte, est-on passé du plaisir à la peur. Si l'on partait jadis à l'aventure, avec un certain goût de l'imprévu, l'on s'en va aujourd'hui bardé d'informations, de prévisions, de réservations et d'assurances en tous genres. Rien n'est plus désagréable pour cet « aventurier » contemporain, toujours en lien sur le Net, avant, pendant, après, plus jamais détaché, déconnecté, donc réellement éloigné quand il voyage, qu'un imprévu ! C'est qu'un tel incident, échappant à sa prospective, pourrait lui faire perdre son argent, ses liens, son réseau, ou pire : son temps ! Ainsi en va-t-il donc désormais dans une « *société malade du temps* » (Nicole Aubert, *Le Culte de l'urgence. La société malade du temps*, Flammarion, 2003) dont même le voyageur de loisir, pressé, stressé, n'a de cesse de retisser une « toile » dont il ne veut plus sortir...

Miroir d'une époque

Il va de soi qu'un touriste aujourd'hui ne peut être comparé à celui d'hier ou d'avant-hier. Chaque génération, chaque classe d'âge ou chaque classe sociale apporte sa vision du monde, son lot de désirs, ses modèles de comportement et l'imaginaire de son époque. Ceux-là sont fluctuants, variables, mais toujours significatifs. Le voyage d'agrément nous raconte parce qu'il est un lieu de délivrance, de désinhibition, d'expression libre, de défoulement et de réappropriation de soi. Les voyages de vacances sont des moments privilégiés pour dire les manques et saisir les attentes de tout un chacun. Ils sont à cet égard un puits sans fond pour observer à loisir (c'est le cas de le dire) les envies des hommes, leurs quêtes, leurs fuites.

Au regard de cette question clé – pourquoi voyage-t-on ? –, ajoutons que ledit «touriste», sujet complexe, est un homme qui, bien qu'à l'abri des nécessités, non seulement continue de voyager mais qui de surcroît recommence sans cesse. Répétant, réitérant l'expérience du voyage, il récidive ! Voici donc un pourquoi dans un autre. Pourquoi voyage-t-on est une chose. Pourquoi «revoyage»-t-on en est une autre ! Pourquoi sommes-nous en matière de voyages d'agrément des récidivistes avérés ? Pourquoi cette obstination étonnante, comme mise en abyme d'un voyage à l'autre, et sans laquelle, là encore, les marchés des vacances et du tourisme ne seraient pas ?

Partir et repartir encore

À l'origine de cette pratique récurrente – qui est même prête aujourd'hui, pour se perpétuer en dépit de la crise, à user de la débrouille, de réseaux d'hospitalité parallèles et du troc en marge des services officiels institutionnels et du marché légal –, nombre de motifs, de diverses natures, ont été avancés. L'un des premiers évoqués, à juste titre, est le désir de distinction. Ainsi use-t-on du départ en vacances et du loisir des voyages comme moyens de reconnaissance sociale et d'ostentation, d'intégration mais aussi de domination. Il faut également citer les profits culturels et sanitaires du voyage, qui à tous égards forme, soigne, éduque la jeunesse et les moins jeunes aussi, ce que l'on sait au moins depuis la Renaissance. Quant à son développement, on peut enfin noter le rapport quasi mécanique de cette pratique cyclique de la mobilité d'agrément avec l'urbanisation, un état de

civilisation qui voit les sociétés, au prorata de la taille de leurs agglomérations, émettre en réaction d'autant plus de départs en vacances que les villes sont grandes.

Mais par-delà ces déterminations psychosociales, fonctionnelles ou de civilisation à l'origine du phénomène, il y a, ne l'oublions pas à nouveau, le sujet, non réductible à ces rôles et ces causes, si efficaces soient-elles.

Le sujet avec ses rêves, ses raisons, ses déraisons aussi, ses désirs cardinaux, cette obstination à renouveler l'expérience, sa liberté. Ce n'est pas seulement un consommateur de voyages. C'est aussi un inventeur, un interprète, un herméneute⁶.

Aussi, pour finir, faut-il bien se garder de confondre le support et la fonction, notamment en croyant que tel lieu manifeste invariablement tel désir parce qu'il en prescrirait la fonction ou l'usage à son visiteur. Par exemple, que l'appel du désert et l'envie de solitude ne peuvent trouver réponse qu'au Sahara ou au Groenland. Une cabane en forêt ou un fond de jardin peut suffire.

Rêves et raisons

C'est l'imaginaire du voyageur, modelé par ces désirs, qui détermine sa vision du monde (des lieux et des milieux) comme de l'expérience du voyage (parcours ou séjour), d'autrui et de lui-même. Sans cet imaginaire, ce monde ne serait rien d'autre qu'espaces vides et ces voyages de vaines mobilités – ce que si souvent l'on reproche à cet antihéros accusé de périple inutile : le touriste... Outre leur sens, leur usage et, bien sûr, leur image, c'est cet imaginaire qui fait du monde une attraction – un objet d'attraction et d'envie – et du voyage une tentation et une invitation sans lesquelles le désir de partir ne serait pas, et donc les raisons de récidiver forcément encore moins !

Jean-Didier Urbain, Sciences humaines

Dès le début jusqu'à « Pourtant, cette utilisation hédoniste... »

1. Cochez les bonnes réponses.

Les trois premières lignes du texte permettent de supposer que :

⁶ Herméneute : personne qui interprète ce qui est caché.

- a. le touriste en est le sujet central.
- b. la vraie nature du touriste va y être révélée.
- c. le touriste est généralement bien défini et décrit.
- d. le touriste présenté est vulgaire, sans personnalité.
- e. le touriste, par ses choix de voyage, est représentatif de son temps.

2. Quelles sont les deux erreurs que commet souvent l'analyse des pratiques touristiques ?

.....

3.a. Concernant la première erreur, quels mots sont associés à « touriste » ?

.....

b. A quels autres mots chacun d'entre eux est-il assimilé ?

.....

4. Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

Les conséquences de cette erreur sont diverses :

	Vrai	Faux
a. Le tourisme est réduit à ses seuls éléments commerciaux. <i>Justification :</i>		
b. Ce n'est pas <i>le</i> touriste qui compte, mais ce qu'impliquent <i>les</i> touristes dans l'organisation du tourisme. <i>Justification :</i>		
c. Le tourisme, dans son organisation, prend en compte ce que le voyage représente dans l'imaginaire des touristes. <i>Justification :</i>		
d. Un voyage n'est pas seulement ce qu'en disent les guides, mais ce qu'en disent les touristes. <i>Justification :</i>		
e. On accuse le touriste d'être responsable de toutes les conséquences négatives du tourisme. <i>Justification :</i>		

5. Donnez un synonyme et un exemple pour chacun des vices du tourisme suivants.

a. les méfaits environnementaux : les..... par exemple,

b. les dévoiements culturels : les par exemple,

c. les impacts économiques nocifs : les par exemple,

d. les effets sociaux déstructurants : les par exemple,

6. Comment expliquez-vous que l'on traite le touriste d' « idiot du voyage » ?

.....

7. En quoi la deuxième erreur est-elle désobligeante pour le touriste ?

.....

De « Pourtant, cette utilisation hédoniste... » jusqu'à « Au regard de cette question... »

8a. Pourquoi voyageait-on dans le passé ? Quelles en étaient les raisons ?

.....

b. Pourquoi actuellement voyage-t-on surtout ?

.....

9. Associez chaque type de voyageur à sa définition.

Noms	Définitions
a. Un(e) nomade	1. Une personne qui change de région ou de pays.
b. Un(e) migrant(e)	2. Une personne qui se déplace pour son travail sans avoir de domicile fixe.
c. Un(e) itinérant(e)	3. Un(e) vagabond(e), un(e) clochard(e) en argot.
d. Un(e) forain(e)	4. Une personne qui n'a pas d'habitation fixe.
e. Un(e) trimardeur(euse)	5. Une personne qui travaille sur les foires, se déplace de foire en foire.

10. En quoi les différentes formes de voyage constituent-elles une image de la société ? Que révèlent-elles ?

.....

11. Quelles sont les particularités des voyages et des voyageurs actuellement ? Cochez les bonnes réponses.

- a. Les voyageurs ne partent pas sans prendre de précautions pour leur santé.
- b. Les voyages, comme dans le temps, ont souvent pour objectif la santé.
- c. Le touriste reste la plupart du temps en contact avec son « monde » habituel.
- d. Le voyageur, quel qu'il soit, s'efforce de prendre son temps, de ne pas stresser.
- e. Aux surprises du voyage, les touristes préfèrent une bonne organisation.

12. Que permettent, à ceux qui les font, les voyages de vacances ou les voyages non professionnels ?

.....
.....

De « Au regard de cette question... » jusqu'à la fin

13. « L'obstination » des gens à voyager étonne l'auteur du texte.

a. Relevez dans le texte les mots et expressions soulignant le fait de faire et refaire des voyages.

Le touriste recommence sans cesse

.....

b. Comment se manifeste cette « obstination » quand le voyageur n'a pas assez de moyens pour partir ?

.....

14. Qu'est-ce qui incite le voyageur à « recommencer sans cesse » ? Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec, si possible, vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. Les gens cherchent à se faire remarquer, à montrer que, comme tout le monde, ils partent en vacances, peut-être là où les autres ne vont pas. <i>Justification :</i>		
b. Les gens cherchent à s'évader de leur cadre de vie, qui les étouffe. <i>Justification :</i>		
c. Les voyageurs n'ont pas pour objectif fondamental d'accroître leurs connaissances. <i>Justification :</i>		
d. Dans le voyage, les gens trouvent également le moyen d'améliorer leur santé. <i>Justification :</i>		
e. Plus que tout autre motif, c'est sans doute la réalisation de ses rêves que le voyageur recherche. <i>Justification :</i>		

15. Que doit absolument éviter de faire le touriste ?

.....

16. a. Répondez succinctement aux questions suivantes :

Le voyageur voit-il le monde tel qu'il est ?

Garde-t-il de son voyage un souvenir conforme à la réalité ?

Pour quelle raison en est-il ainsi ?

Qu'est-ce qui pousse le voyageur à partir et à repartir ?

.....

b. A l'aide de vos réponses, rédigez en deux ou trois phrases une brève conclusion au texte.

.....

.....

Методичне видання

Укладачі:

БОЖКО Ірина Сергіївна,

БОРЯК Надія Олексіївна

Vivre au XXI^e siècle : mondialisation, migration, tourisme

Методичні рекомендації з читання
для студентів IV курсу

Суми: Видавництво СумДПУ, 2022 р.
Свідоцтво ДК № 231 від 02.11.2000 р.

Відповідальна за випуск ***О.Ю. Кудріна***
Комп'ютерний набір і верстка ***І.С. Божко***

Підписано до друку 19.05.2022
Формат 60x84/16 Гарн. Таґома. Папір друк. Друк. цифр.
Умовн. друк. арк. 4,13 . Обл.-вид. арк. 3,17
Тираж 100 Вид. № 9

Видавництво СумДПУ імені А.С. Макаренка
40002, м. Суми, вул. Роменська, 87

Виготовлено на обладнанні СумДПУ імені А.С. Макаренка